



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le jeudi 14 avril 2016 — Vol. 44 N° 77

Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la
Science et de l'Innovation (2) : volet Économie

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le jeudi 14 avril 2016 — Vol. 44 N° 77

Table des matières

Économie	1
Remarques préliminaires	1
Mme Dominique Anglade	1
M. Alain Therrien	4
M. André Lamontagne	4
Discussion générale	5

Autres intervenants

M. Claude Cousineau, président
M. Robert Poëti, vice-président

M. Guy Hardy
Mme Monique Sauvé
M. Saul Polo

- * M. Pierre Gabriel Côté, Investissement Québec
- * M. Jocelin Dumas, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le jeudi 14 avril 2016 — Vol. 44 N° 77

**Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la
Science et de l'Innovation (2) : volet Économie**

(Quatorze heures cinquante-neuf minutes)

Le Président (M. Cousineau) : S'il vous plaît! Prenez place. Alors, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin d'étudier le volet Économie des crédits budgétaires du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2016-2017.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

• (15 heures) •

La Secrétaire : Non, M. le Président.

Économie

Le Président (M. Cousineau) : Il n'y a pas de remplacement. Ça va bien comme ça. Donc, nous procéderons à une discussion d'ordre générale avec des blocs de 20 minutes, incluant les questions et les réponses. Il y aura des remarques préliminaires d'une durée totale de 34 minutes, et les crédits concernant ce portefeuille seront votés à la fin de l'étude des crédits, soit mardi le 19 avril. D'accord?

Remarques préliminaires

Alors, la répartition du temps pour les remarques préliminaires : Mme la ministre, vous aurez 17 minutes, 10 minutes pour l'opposition officielle et sept minutes pour le deuxième groupe d'opposition. Maintenant, le temps que vous ne prendrez pas sur vos remarques préliminaires sera rapporté ou accumulé, là, sur les blocs de 20 minutes qui vous appartient. Donc, Mme la ministre, bonjour.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Bonjour.

Le Président (M. Cousineau) : Vous pouvez présenter les gens qui vous accompagnent, et puis on vous laisse la parole pour les 17 prochaines minutes.

Mme Anglade : Parfait, excellent. Alors, les gens qui m'accompagnent aujourd'hui : à ma gauche, Martin Massé, mon chef de cabinet; à ma droite, nous avons le sous-ministre Jocelin Dumas; et, à mon extrême droite, nous avons Pierre Gabriel Côté, qui est P.D.G. d'Investissement Québec.

Également, je remercie toute l'équipe du ministère. Et des gens d'Investissement Québec et mon cabinet sont présents en arrière pour la période des crédits. Alors, merci à toute l'équipe.

Le Président (M. Cousineau) : Je demanderais ici tout de suite, au départ, un consentement si la ministre a besoin d'avoir l'aide des personnes pour répondre aux questions qui sont à la table. Est-ce qu'on a un consentement immédiatement? Ça va, monsieur? La deuxième opposition, ça va aussi? Parfait. Donc, vous pourrez, Mme la ministre, transférer des questions, là, aux gens qui vous accompagnent.

Mme Anglade : C'est excellent, et j'apprécie beaucoup. Alors, merci à mes collègues de l'opposition.

Alors, M. le Président, je suis heureuse de participer aujourd'hui à ma première séance d'étude des crédits et je tiens à rappeler que le développement économique du Québec s'inscrit dans un environnement qui est en profonde mutation, en profonde transformation. Le contexte mondial se caractérise en effet par quatre éléments clés : le premier, la mondialisation des marchés et l'émergence de nouvelles économies; le second, la chute des prix des ressources naturelles, et l'impact évidemment que cela a sur notre devise; le troisième, le développement durable et l'accessibilité... pardon, l'acceptabilité sociale, qui est nécessaire dans tous les projets qui sont déployés à travers le monde; et, finalement, l'avènement de l'ère numérique, la quatrième révolution industrielle, dont nous parlerons plus en profondeur dans les minutes qui suivent. Le Québec doit impérativement saisir les occasions d'affaires que suscite ce nouveau contexte mondial et doit miser sur des forces indéniables qu'il a : d'abord un secteur manufacturier innovant, ensuite une économie du savoir compétitive, un leadership environnemental affirmé et une créativité qui lui est reconnue de par ses pairs.

La vision économique de notre gouvernement est claire, nous voulons créer un Québec prospère, innovant et durable, un Québec qui mise sur les forces de ses régions. Dans le plan économique du Québec qui date de mars 2015, le gouvernement a clairement exposé les deux grands défis auxquels nous devons répondre afin de stimuler notre croissance économique. Il faudra, dans un premier temps, améliorer le taux d'emploi et, dans un second temps, la productivité.

C'est le rôle du ministère que je dirige de déployer les bons moyens afin d'améliorer la productivité de nos entreprises, de toutes les tailles, à travers toutes les régions du Québec. Nous le faisons par de l'accompagnement et par des programmes de soutien financier. Nos interventions actuelles et celles à venir du budget 2016-2017 vont directement dans ce sens : améliorer la productivité pour produire plus, pour exporter plus, pour créer plus de richesse.

Dans le cadre de ce plan, vous me permettez de traiter de quelques initiatives qui me semblent particulièrement prometteuses : le manufacturier innovant, bien sûr, l'augmentation de nos exportations, l'accroissement de l'innovation au Québec sous toutes ses formes, prendre le nécessaire virage numérique qui s'impose, et stimuler l'entrepreneuriat québécois.

Le Québec peut compter sur une économie qui est diversifiée, caractérisée par une expertise de pointe dans plusieurs secteurs d'activité tels que l'aérospatiale et les sciences de la vie. Vous me permettez de parler plus en détail de l'aérospatiale. Vous savez à quel point le gouvernement a investi en devenant propriétaire de l'avion du CSeries pour soutenir Bombardier dans la croissance et dans son développement. Et c'est pour une raison qui est fort simple que nous faisons ça, c'est parce que l'industrie de l'aérospatiale est l'un des principaux moteurs économiques du Québec, avec quelque 200 entreprises dans le domaine, 40 000 personnes qui y travaillent, et qu'il génère des ventes de plus de 15 milliards de dollars par année.

L'industrie mondiale connaît de profonds changements liés notamment à la mondialisation de la chaîne d'approvisionnement et au déplacement de la production vers les pays à faible coût de main-d'oeuvre. Les exigences environnementales telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre ajoutent aussi aux défis de l'industrie. Les entreprises québécoises doivent donc suivre les grandes tendances mondiales en aérospatiale et considérer les enjeux qu'elles soulèvent, en particulier le plan de l'innovation et de la main-d'oeuvre.

De son côté, le gouvernement du Québec doit s'assurer d'offrir aux entreprises et organismes du secteur des outils qui sont adéquats pour renforcer leur position d'excellence et tirer pleinement profit des nombreuses occasions qui vont se présenter aujourd'hui, à court terme, à moyen terme et à long terme. J'aurai donc le plaisir de rendre publique très prochainement la future Stratégie québécoise de l'aérospatiale, qui va s'inscrire directement dans la préoccupation première du gouvernement, qui est celle d'avoir un secteur manufacturier innovant fort. Afin de soutenir sa mise en oeuvre, une enveloppe additionnelle de 70 millions de dollars a été annoncée lors du discours du budget 2016-2017. Avec les crédits déjà prévus, ce sont près de 250 millions de dollars qui seront investis par notre gouvernement afin de renforcer et de diversifier la structure de l'industrie, de soutenir la croissance de l'industrie, d'accompagner les PME dans leur développement et de miser sur l'innovation comme moteur de croissance des interventions.

Du côté des sciences de la vie maintenant. Les sciences de la vie constituent un autre secteur-phare de l'économie québécoise qui demeure au coeur des priorités gouvernementales. Plus de 25 000 personnes contribuent à son succès au Québec, et en particulier dans la région de Montréal, qui se classe au septième rang des plus grandes régions métropolitaines en Amérique du Nord pour la concentration d'emplois dans ce domaine. Pour soutenir l'essor du secteur, je rappelle qu'un groupe de travail a été mis en place l'année dernière afin de proposer des pistes de solution tangibles pour répondre aux besoins du secteur.

Dans le cadre du budget 2016-2017, notre gouvernement a annoncé un soutien concernant certaines de ces pistes de solution définies lors des travaux. Je vais en énumérer quelques-unes : 100 millions de dollars sur cinq ans pour des prêts participatifs consacrés au secteur des sciences de la vie; 20 millions de dollars pour la mise en place du nouveau fonds d'amorçage en sciences de la vie, Amorchem; 5,3 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en place de l'initiative sur la recherche clinique précoce; 500 000 \$ pour la mise en place d'un processus visant l'accélération de l'évaluation des nouveaux médicaments par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. Grâce à ces initiatives, le Québec renforcera sa position de chef de file dans le domaine des sciences de la vie et va réaffirmer son leadership sur la scène canadienne et sur la scène internationale, évidemment.

Les exportations sont évidemment au coeur des stratégies du gouvernement. Ces exportations se font d'abord, principalement au niveau des biens, hein, des biens qui sont manufacturés. Nos industries-phares exportent toujours plus de biens que de services, de sorte que le Québec compte aujourd'hui parmi les économies les plus ouvertes au monde. Les exportations nous permettent de croître en dépit des limites de la taille du marché québécois, de profiter de la croissance de la demande étrangère et d'augmenter la compétitivité de nos entreprises. Par l'entremise de l'équipe d'Export Québec, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation travaille activement à accroître le volume des exportations de nos PME et à mettre en place une stratégie d'exportation qui sera dévoilée au cours des prochains mois.

Les missions commerciales figurent parmi les services les plus en demande, car elles permettent aux entreprises à la fois d'explorer de nouveaux marchés, d'en saisir les occasions d'affaires et d'ouvrir des portes auprès de clients potentiels, et ce, dans les différentes régions du monde. L'an dernier, 46 missions ont permis d'accompagner pas moins de 500 entreprises québécoises à l'international. L'ensemble des interventions d'Export Québec, y compris les missions commerciales, ont mené à la signature de 123 ententes entre nos PME et des intermédiaires de vente, à la conclusion de 89 accords industriels et transferts de technologie et à des ventes fermes de près de 200 millions de dollars. Pour poursuivre et intensifier notre action en matière d'exportation, un montant additionnel de 32,5 millions de dollars a été investi cette année et inclus dans le budget, donc, 2016-2017 de mon collègue Carlos Leitão.

Évidemment, la croissance économique du Québec dépend énormément de tout le secteur de l'innovation. En innovation, on parle des domaines qui sont transversaux. Peu importe le secteur que l'on choisit, il faut que l'on soit plus innovant. Alors, M. le Président, je poursuis en rappelant qu'accroître cette innovation et développer une véritable culture en la matière représentent des conditions de succès pour la prospérité du Québec. Il faut inévitablement miser sur l'économie du savoir, bien sûr, et l'innovation, et la créativité afin que le Québec demeure compétitif, concurrentiel.

Les prochaines années seront cruciales pour le déploiement optimal de notre système de recherche et d'innovation. Nous allons donc maintenir nos interventions en continuant d'appuyer la science et l'innovation, de la recherche

fondamentale jusqu'à l'appropriation des technologies par les entreprises et la société, ainsi que des innovations sociales et organisationnelles. Parce que, quand on parle d'innovation, on ne parle pas uniquement d'innovation industrielle, mais bien sûr les domaines sociaux sont également considérés là-dedans et font définitivement partie de la différence que l'on retrouve au Québec. Nous allons de plus continuer d'encourager les maillages et les partenariats appuyés, entre autres, par le réseau QuébecInno, qui facilite l'accès au système d'innovation québécois.

• (15 h 10) •

Porté par l'objectif de renforcer constamment notre écosystème d'innovation, notre gouvernement lancera cet automne les travaux qui mèneront à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de la recherche et de l'innovation. Nous voulons nous assurer qu'elle sera adaptée aux enjeux auxquels le Québec fait face. Le Québec dispose déjà d'un écosystème d'innovation qui est bien intégré. Le gouvernement du Québec est présent à toutes les étapes de cet écosystème, de la recherche fondamentale à la commercialisation, mais il est évident que nous voulons renforcer l'élément de commercialisation quand on parle d'innovation, parce que là est un peu le nerf de la guerre, et nous devons investir davantage d'efforts pour nous améliorer en matière de commercialisation.

Je veux m'assurer que l'appui financier du gouvernement se fait de la manière la plus efficiente possible et qu'à toutes les étapes de nos interventions nous aurons des interventions qui vont être calibrées sur les meilleures pratiques mondiales, l'importance de se comparer aux meilleurs de manière systématique pour nous assurer de déployer les meilleurs systèmes et les meilleures méthodologies ici, au Québec. C'est donc dans cet esprit que je vais requérir la collaboration des principaux intervenants du milieu afin de nous doter d'un plan d'action renouvelé et d'une vision rassembleuse, pour nous assurer de la capacité d'innovation du Québec soit porteuse et qu'elle permette de rayonner et de créer de la richesse.

Tout ce que je viens de décrire avant ne serait pas possible si nous n'avions pas les talents nécessaires pour occuper les postes des différents emplois que nous avons au Québec, donc l'importance, pour nous, du talent. Le talent est primordial pour le développement économique, pour l'accroissement de notre richesse collective. Et les innovations sont l'oeuvre de créateurs talentueux — et c'est là qu'on parle de talent — nous devons donc continuer à attirer, à retenir et à développer les talents du Québec.

D'emblée, nous disposons d'incitatifs efficaces pour attirer les chercheurs et les experts étrangers. Je pense notamment au congé fiscal d'une durée maximale de 60 mois s'appliquant au salaire versé et permettant de recourir à une expertise précise en recherche scientifique et développement expérimental. De plus, nos infrastructures et nos équipes de recherche démontrent une grande capacité d'attraction des talents, qui sont ouvertes aux collaborations internationales. Pour donner un exemple, le psychiatre et ingénieur physicien M. Pierre Marquet, un chercheur reconnu mondialement, s'est joint à l'équipe du centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale du Québec. Nous disposons également d'un programme de promotion de la culture scientifique et d'intégration sur le marché du travail hautement reconnu notamment par nos collègues français. À l'été 2015, quelque 170 étudiants étrangers parmi les meilleurs du monde sont venus faire un stage de recherche dans une université québécoise. Cette année, nos universités vont en accueillir près de 200. Enfin, grâce à son parc d'infrastructures de recherche de calibre mondial, le Québec attire et retient davantage de chercheurs émérites. Cela contribue à répondre plus facilement aux besoins de développement de plusieurs technologies émergentes et à favoriser la collaboration entre les centres de recherche, les établissements postsecondaires et les entreprises.

Il nous faut également penser à toute la question du numérique et prendre le virage du numérique. Le numérique constitue un vecteur majeur pour la croissance de tous les secteurs d'activité de l'ensemble de la société québécoise. La stratégie numérique, lors de ma nomination, le 28 janvier dernier, a été clairement annoncée, à ce moment-là, en disant qu'il allait falloir que nous nous dotions d'une véritable stratégie, qui sera présentée dans les prochains mois. Le budget 2016-2017 prévoit à cet effet 162 millions destinés à plusieurs mesures en la matière, dont notamment 78 millions sur les premières cinq initiatives de la stratégie, 33 millions de dollars pour la bonification du crédit d'impôt relatif à l'intégration des technologies, 49 millions de dollars... en fait, presque 50 millions de dollars, je devrais dire, pour un appui aux grands projets visant la transformation numérique des organisations. Au cours des prochaines semaines, je dévoilerai le plan d'action en économie numérique, le premier jalon de cette stratégie qui donnera au Québec les moyens d'intensifier ses efforts et de se positionner avantageusement au sein de l'économie numérique mondiale.

Je tiens, bien entendu, à souligner les efforts importants que nous déploierons afin d'instaurer une culture du numérique au Québec et plus particulièrement au sein des entreprises. Quand on parle de stratégie numérique, ça touche plusieurs secteurs : la santé, l'éducation, les relations avec les citoyens. Il est évident que, pour nous, on va vouloir mettre une emphase spécifiquement sur l'économie. Plusieurs mesures du budget 2016-2017 et une enveloppe de 28,2 millions de dollars sur cinq ans soutiendront les investissements relatifs à l'acquisition de solutions — l'industrie 4.0 — et permettront d'accélérer la transformation numérique des entreprises grâce notamment à l'adoption de solutions de commerce électronique par les détaillants et des entreprises de commerce et de gros, à l'acquisition de logiciels d'analyse pour optimiser la production, la chaîne logistique, la gestion du transport des PME manufacturières.

Autre volet important...

Le Président (M. Cousineau) : ...

Mme Anglade : Deux minutes, M. le Président. Je vais tâcher de rester dans mes temps.

Autre volet important, l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat est évidemment le nerf de la guerre, parce qu'il nous faut continuer à créer de nouveaux fleurons au Québec. Le soutien en matière de démarrage et de croissance d'entreprises innovantes est déterminant pour favoriser la création d'emplois et le développement régional.

Permettez-moi de dire deux mots sur l'entrepreneuriat collectif. Notre gouvernement reconnaît la grande contribution des entreprises d'économie sociale à la vitalité socioéconomique du Québec et appuie les initiatives favorables

à leur développement. Le Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif, issu du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020, constitue l'un des outils financiers que nous mettons à leur disposition.

Entrepreneuriat féminin, également. L'entrepreneuriat féminin représente un enjeu majeur pour le développement économique de nos régions et demeure une priorité pour nous. En vue d'améliorer son offre de services et de financement, Femmessor Québec adoptera une approche unifiée, complète et accessible.

Finalement, le transfert des entreprises va avoir un important impact également au niveau économique, et nous voulons nous assurer de pouvoir accompagner nos entrepreneurs pour assurer... c'est justement ce transfert d'une génération à l'autre, lorsque le temps est venu pour les personnes de partir à la retraite, pour les dirigeants de partir à la retraite.

M. le Président, notre gouvernement a entre les mains un plan solide pour stimuler l'économie québécoise, un plan qui prend forme grâce à la mise en place de stratégies gouvernementales et de grands projets économiques rassembleurs pour tout le Québec. Au cours de la dernière année, nous avons lancé le Plan Nord à l'horizon 2035 et le plan d'action 2015-2020 qui s'y attache, la Stratégie québécoise du développement de l'aluminium, la Stratégie maritime du Québec, le Plan d'action en électrification des transports, le Plan d'action gouvernemental en économie sociale, la stratégie PerforME, la politique énergétique rendue publique au début du mois, et, plus tôt aujourd'hui, toute la stratégie par rapport au secteur manufacturier innovant. Ce sont ces interventions, tel que prévu, qui vont faire en sorte que nous allons assurer la prospérité du Québec. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci, Mme la ministre de l'Économie, Science et Innovation. Avant de passer la parole au prochain intervenant, je souligne la présence de Maxime LeBel, c'est un jeune de cinquième secondaire de l'école Mont-de-La Salle, qui est ici comme observateur, mais aussi comme un stagiaire du programme Jeunes Explorateurs, et il accompagne son député, le député de Laval-des-Rapides.

Alors, maintenant, M. le député de Sanguinet, pour les 10 prochaines minutes, pour l'opposition officielle.

M. Alain Therrien

M. Therrien : Merci, M. le Président. Je ne prendrai pas tout mon temps. Je vais le reporter pour les questions à la ministre puis je vais tout simplement faire les salutations d'usage. Je commence toujours par le président. Je vous salue, M. le Président. Je salue votre équipe. Je salue la ministre et son équipe également. Je salue les députés de la partie gouvernementale. Je salue mon collègue chercheur et je salue évidemment le député de Johnson, de la seconde opposition. Je suis très content de travailler avec vous.

Alors donc, ceci étant dit, moi, ce que je vais faire, je vais laisser mon temps pour justement poser davantage de questions à la ministre et faire avancer la connaissance humaine. Voilà.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, très bien, M. le député de Sanguinet...

M. Therrien : J'oubliais de saluer Maxime. Salut, Maxime.

Le Président (M. Cousineau) : Bon. C'est bon. Alors donc, comme je l'ai mentionné au début, neuf minutes seront reportées à chacun des blocs, là, sur les blocs qui vous concernent. Donc, je passerais maintenant la parole au député de Johnson. M. le député de Johnson, pour les sept prochaines minutes, vos remarques préliminaires.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, je vais reprendre les salutations de mon collègue. À vous tous, salutations. Et surtout merci de prendre votre temps puis de participer à cet exercice-là, qui est très important dans le travail que l'on fait.

Plus spécifiquement pour Mme la ministre, c'est un plaisir d'avoir à travailler avec vous pendant ces quelques heures. Et puis ce que je vais chercher à faire avec vous, c'est vraiment d'échanger, d'avoir des échanges sur certains points puis d'en venir qu'à connaître un petit peu à quelle enseigne vous vous logez par rapport à certaines situations. Puis, les deux années précédentes, j'appréciais beaucoup votre prédécesseur, mais c'était un grand conteur. Les gens sortaient... quand on était finis, on n'avait pas appris grand-chose. Mais vous, vous êtes d'une jeunesse et puis d'une éducation, et tout ça, puis j'espère bien, quand je vais sortir de ce passage-là, de vraiment savoir où la ministre de l'Économie se loge et puis, après ça, bien, qu'est-ce qu'on va pouvoir construire ensemble, parce qu'on est ici pour les mêmes objectifs, travailler les mêmes objectifs. Ça fait que ça, c'est l'objectif de mes échanges ici avec vous.

Et puis, un dernier commentaire aussi, je peux vous dire mon appréciation d'avoir reçu des plans de la part du gouvernement. On a eu aujourd'hui la publication... la présentation de deux plans. On sait que ça fait quelques années qu'on demande au gouvernement, à votre gouvernement, d'avoir une présentation de la part d'Investissement Québec, d'en avoir une de la part du ministère de l'Économie, ça fait que c'est apprécié. Ce qui est un petit peu moins apprécié, c'est de l'avoir eu la journée de l'étude des crédits, et d'autant plus que ce que je remarque, c'est que le plan d'Investissement Québec a été approuvé par le conseil d'administration le 22 mars, on est rendu le 14 avril, on aurait peut-être pu l'avoir quelques journées avant. Au ministère de l'Économie, ça semble avoir été compliqué, vous n'avez pas eu le temps de le signer, ça fait que je présume que ça s'est fait cette nuit. Alors, on vous excuse pour ça.

Alors, ça va être tout, M. le Président. On va garder le temps restant pour les interventions. Merci.

• (15 h 20) •

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Johnson. Donc, on distribuera cinq minutes sur vos blocs d'ici la fin des crédits. J'ai vu que faisiez de l'agisme un petit peu, là, nous autres, on s'est sentis visés, nous autres, ici, franchement.

Discussion générale

Alors donc, nous allons entreprendre l'étude des crédits par un premier bloc de 20 minutes. M. le député de Sanguinet, de l'opposition officielle, porte-parole en matière d'économie, en matière d'innovation, alors à vous la parole.

M. Therrien : Alors, merci, M. le Président. Donc, je réitère mes salutations d'usage. Écoutez, je vous ai entendue dans votre propos d'introduction, vous voulez stimuler l'entrepreneuriat, vous voulez encourager l'innovation, encourager l'économie du savoir. Écoutez, je n'ai pas... tu sais, au niveau manufacturier, vous voulez faire en sorte de développer un tissu manufacturier, là, entre autres dans la haute valeur ajoutée. Moi, je trouve ça le fun, là, je trouve ça bien, là, je trouve ça intéressant. Mais, tu sais, à un moment donné, il faut que les bottines suivent les babines, tu sais, puis il faut qu'on ait une preuve tangible de ce que vous allez faire concrètement suite à votre propos, que je considère comme étant intéressant, mais il faut regarder c'est quoi, les résultats, quels sont les résultats.

Si on prend, par exemple, les résultats depuis deux ans... Je sais que vous êtes récemment arrivée, Mme la ministre, je ne veux pas vous accuser de quoi que ce soit, mais, tu sais, si on regarde les résultats du Parti libéral, vu qu'ils sont là, bien, on est obligés de constater que les résultats ne sont pas là, on n'a pas ce que vous dites. Le tissu manufacturier est en décrépitude. C'est du jamais-vu depuis 1976.

Moi, si je regarde la croissance économique qu'on avait prévue l'année passée... l'année passée, on avait prévu 2 %. J'avais demandé au ministre à l'époque : Vous ne trouvez pas ça un peu enthousiaste, optimiste? Il m'avait dit : Non, non, c'est réaliste. Finalement, on a débouché à du 1,1 %. Cette année, il dit : Ça va être 1,5 %. Je lui demande, même question : Vous ne trouvez pas que c'est optimiste? Il dit : Non, c'est réaliste. Vous voyez mes inquiétudes? Tu sais, on joue dans le même film, ça veut dire que probablement que ça va être beaucoup moins que 1,5 %, si on se fie à ce qui est arrivé l'année passée. Et, l'année d'avant, ça avait été la même histoire.

On regarde au niveau des investissements. En 2014, vous aviez prévu 1,3 % d'augmentation des investissements privés, on a eu moins 9 %. En 2015, vous aviez prévu 5,3 %, on a eu moins 4,7 %. Là, cette année, il prévoit 0 %, 0 %. Pas 3 %, pas 5 %, pas 10 %, pas 15 % : 0 %. Puis, étant donné que vous avez toujours raté vos cibles de façon... ou est-ce que la situation était pire que prévu, là, on part avec du zéro. Je veux dire, ça ne va pas très bien.

Et là je me dis : Bien, c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas de politique économique. Peut-être que c'est ça. J'essaie de comprendre pourquoi la croissance économique, elle est si faible au Québec. Une des raisons, probablement, c'est qu'il n'y a pas de politique économique. Bien, écoutez, je regarde la mission qui a été la plus coupée depuis l'arrivée au pouvoir du Parti libéral, c'est la mission économie et environnement. On peut dire que c'est important, là, on parle d'économie et environnement. Cette mission-là a baissé l'année passée de 10,2 %, de 10,2 %.

Là, vous me sortez des chiffres, vous dites : Bien, écoutez, tu sais, on met tant de dollars dans ça puis tant de dollars dans ça. Bien, moi, quand je vois qu'on a baissé de 10,2 %, je m'aperçois que chaque dollar qui est mis à quelque part est retranché ailleurs, et même plus. Ça veut dire qu'on se trouve dans une situation où vous êtes en train de dégonfler la ballonne de croissance économique, parce que vous vous retirez, vous vous retirez de l'économie. Vous êtes un gouvernement de droite, un gouvernement néolibéral, je veux dire, tout le monde sait ça, plus à droite que l'ancien président du Conseil du trésor, c'est un précipice. Ça fait que c'est sûr que vous n'allez pas encourager les interventions de l'État dans l'économie, c'est sûr, ce n'est pas dans votre idéologie, et on le voit.

Alors, au-delà de vos propos, moi, je veux savoir, là, pourquoi ça a baissé de 10,2 %. Puis où ont été les coupures? Qu'est-ce que vous avez coupé de 10,2 %? D'où ça vient, ça, ces coupures-là? Voilà, c'est ma question.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord, merci, M. le député de Sanguinet. Alors, je passerais maintenant la parole à la ministre. Je vous précise qu'on calcule un petit peu, là, le temps de question versus le temps de réponse. Comme là, vous avez pris autour de quatre minutes avec votre préambule, bien, on s'attend à peu près à la même chose de la part de la ministre.

Mme Anglade : Deux minutes.

Le Président (M. Cousineau) : Allez-y, Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, merci pour les questions qui ont été formulées par mon collègue le député de Sanguinet.

Écoutez, peut-être revenir en arrière pour dire à quel point je m'inscris dans la logique selon laquelle il faut qu'on ait des budgets équilibrés. C'est la première chose que je dirais. Parce que le Québec est particulièrement endetté, son ratio d'endettement est élevé, et il faut trouver l'équilibre nécessaire pour pouvoir faire des choix. La réalité, c'est que, lorsqu'on regarde les sociétés qui sont particulièrement endettées, et qui continuent de s'endetter, et qui n'ont pas de plan de match pour réduire le niveau de dette, à ce moment-là il n'y a plus de choix à faire, on n'est plus capable de décider où on va être capable d'investir et où on va être capable de poser des gestes concrets.

Alors, dans les deux dernières années, il y a eu ce nécessaire retour à l'équilibre budgétaire. Qui permet quoi aujourd'hui? Qui permet de faire des choix et de poser des gestes concrets. Ce qui est important, pour nous, lorsqu'on se tourne vers l'avenir — parce qu'on est dans le présent et on est dans l'avenir — c'est justement de miser sur une politique

économique qui soit cohérente. Et, pour qu'elle soit cohérente, il faut que tous les acteurs soient particulièrement impliqués dans cette politique économique.

Aujourd'hui, on a déposé, donc, trois plans : le plan du ministère, le plan d'Investissement Québec et également le plan du CRIQ. Et nous avons envoyé un message très clair. Nous avons dit qu'au niveau économique on a besoin d'avoir un pilier. Quel est ce pilier? C'est le manufacturier innovant. Vous avez utilisé des termes durs quand vous avez parlé du manufacturier, vous avez dit : C'est en décrépidité. Eh bien, justement, c'est pour ça qu'il faut que l'on intervienne, particulièrement. Le néolibéralisme voudrait qu'on n'intervienne pas du tout. Le néolibéralisme voudrait qu'Investissement Québec n'existe pas. Le néolibéralisme voudrait que le 8 milliards de dollars qui est présentement sous la gestion d'Investissement Québec n'existe pas. Or, ce n'est pas le cas. On ne peut pas appeler ça un gouvernement néolibéral quand on a 8 milliards de dollars qui sont sous la direction d'Investissement Québec.

Pourquoi l'investissement particulier au niveau du manufacturier? Parce que ça représente 14 % du PIB, mais, au-delà même du 14 % de PIB, on parle de 10 000 entreprises, on parle de 450 000 emplois dans ce domaine. Et investir dans le manufacturier, c'est investir dans la production de biens qui, à terme, sont exportés. Et vous savez comme moi que nous sommes une société exportatrice. Lorsqu'on se compare, on a un PIB d'environ... je ne pense pas trop me tromper en disant d'environ 300 milliards de dollars, et là-dessus 25 % de ce PIB là est exporté. Alors, les exportations sont réellement fondamentales. Mais, pour nous assurer de cette croissance de nos exportations, il faut quelque part que nos entreprises soient compétitives, et c'est la raison pour laquelle le manufacturier innovant va être au coeur de la stratégie gouvernementale.

Vous avez parlé des investissements. Une des choses que nous voulons faire, que nous avons commencé à faire, notamment bien avant mon arrivée, avec l'arrivée de Pierre Gabriel Côté chez Investissement Québec, c'est de commencer à transformer l'organisation qu'est Investissement Québec et être plus présents sur le terrain, répondre davantage aux besoins des entreprises, aller... trouver, en fait, des entreprises qui ont des projets innovants que l'on veut mettre de l'avant. Et c'est ce que nous comptons faire par la suite avec les différentes initiatives.

Mais M. le Président me fait signe, et je ne veux pas qu'on me dise que je suis une conteuse non plus, donc je vais m'arrêter là. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Bon. M. le député de Sanguinet, allez-y.

M. Therrien : Moi, j'aimerais plus que vous répondiez à mes questions que vous contiez des histoires, là, pour vrai, là. Quand vous dites : Néolibéralisme... Écoutez, là, je peux concevoir, là, qu'un gouvernement qui arrive en 2014 puis qui n'a pas promis les coupures qu'il a faites, il ne peut pas arriver puis scraper Investissement Québec de 9 milliards, il ne peut pas scraper l'intervention de l'État du début à la fin. Sauf que, si on regarde le néolibéralisme que vous avez appliqué, là, depuis deux ans, bien, c'est quoi? C'est des coupures, c'est des diminutions de 10,1 % dans la mission économique, c'est une austérité, c'est des coupures en santé, c'est des coupures en éducation, c'est les coupures de CPE puis c'est une ouverture dans le privé. Vous êtes bien partis, mais vous le savez que ces petits pas... Comme disait Confucius : Le plus grand des voyages commence toujours par un petit pas. Mais vous en avez franchi plusieurs, petits pas, en direction de l'austérité et du néolibéralisme.

Moi, j'aimerais, Mme la ministre, que vous répondiez à ma question. Moins 10,2 %, c'est quoi, les coupures, pour qu'on arrive à moins 10,2 %? Parce que, là, je n'ai pas pris les chiffres, là, n'importe où, là.

• (15 h 30) •

Mme Anglade : Excusez-moi. Est-ce que...

Le Président (M. Cousineau) : Oui, Mme la ministre.

M. Therrien : Oui, allez-y.

Mme Anglade : Oui. Non, mais c'est juste pour clarifier. La source du 10,2 % de réduction, c'est quoi? Parce que, lorsque je regarde les chiffres, ce n'est pas ça qu'on a. Alors, on veut juste comprendre, on va parler de la même chose.

M. Therrien : Bien oui. Le rapport mensuel des opérations financières au 31 décembre 2015, Finances Québec, puis c'est écrit que les missions économie et environnement, c'est moins 10,2 %. Moi, je veux savoir qu'est-ce que vous avez coupé à 10,2 %. C'est ça, ma question.

Mme Anglade : Dans le budget, pour cette année, le ministère, c'est plus que 10 % d'augmentation. Alors, c'est juste ça que j'essaie de comprendre.

En fait, quand vous regardez les chiffres, en matière économie vous verrez qu'il y a une augmentation tant l'année dernière que cette année au niveau des budgets. Donc, c'est pour ça que je ne sais pas où on regarde précisément.

M. Therrien : Bien, écoutez, je vais vous aider, là.

Mme Anglade : Oui, aidez-nous.

M. Therrien : Dépenses du fonds général, économie et environnement, là, on est passé de 3,9 milliards à 3,5 milliards, moins 10 %.

Mme Anglade : Économie et environnement, vous dites?

M. Therrien : Économie et environnement. Je veux juste savoir c'est quoi, là, qu'est-ce qu'on a coupé.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, je vais demander à mon équipe de regarder les chiffres. Ce que je peux vous dire, c'est que dans le budget du... Pardon?

M. Therrien : Excusez-moi, je veux juste vous relire le titre du document pour que ça vous aide à trouver, là : rapport mensuel des opérations financières, volume 10, numéro 8, Finances Québec. Juste pour vous aider, là.

Le Président (M. Cousineau) : Vous êtes à quelle page?

Des voix : ...

M. Therrien : On peut attendre, là, regardez, on peut discuter d'autre chose, puis ensuite on reviendra quand la réponse sera arrivée.

Mme Anglade : Parfait. Bien, alors, je vais les laisser chercher spécifiquement pour faire la comparaison qui est nécessaire à la discussion. Mais le...

M. Therrien : O.K., ça va, ça va. On est ici pour un bout de temps, là.

Le Président (M. Cousineau) : Il faut faire attention pour ne pas parler en même temps, là, parce qu'on enregistre en même temps. Donc, faites attention à cela, s'il vous plaît.

M. Therrien : Oui, je suis d'accord.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet... ou Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, alors, juste par rapport aux investissements, il est évident que notre souhait, c'est qu'il y ait davantage d'investissement, d'investissement privé. Pour qu'il y ait davantage d'investissement privé, il faut qu'il y ait des actions très concrètes qui soient prises pour aller stimuler cet investissement-là, c'est pour ça que, nous, ce que nous voulons faire, en faisant du manufacturier innovant un pilier, c'est de nous assurer d'aller rencontrer les entreprises, d'encourager les investissements, tirer sur certains projets. Parfois, une entreprise va dire : Je veux investir 5 millions dans un projet, mais la bonne réponse à la question, c'est : Je veux faire 10 millions d'investissement, parce qu'il faut aller faire 10 millions d'investissement pour aller chercher quelque chose d'encore plus innovant. Et c'est ce que nous voulons faire dans l'encadrement des entreprises avec Investissement Québec. Donc, notre objectif, c'est justement d'aller stimuler ces investissements-là et de répondre aux enjeux que nous avons en matière de manufacturier.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Moi, écoutez, je regarde le budget, là, ministère des Finances, c'est écrit là-dedans, là : Croissance économique des... croissance des investissements, zéro. Zéro. Ça veut dire que, là, tout ce que vous me dites, là, ça va amener 0 % de croissance. Et ça, c'est dans le meilleur des cas, en supposant que vous ne vous trompez pas comme d'habitude, vous ne surestimez pas vos évaluations des investissements. Ça veut dire qu'après tout ce que vous me dites, là, le ministre des Finances vous dit : Écoutez, on vous aime bien, là, à l'Économie, mais ça va être zéro de croissance des investissements. Ce n'est pas un aveu de défaite en partant, de votre ministère? Il prévoit zéro. Moi, à votre place, je dirais : Oh boy! Je te dis qu'il me fait confiance, c'est effrayant!

Une voix : M. le Président, est-ce qu'on peut s'adresser à la présidence?

Le Président (M. Cousineau) : Bien là, ça fonctionne quand même relativement bien...

M. Therrien : Je ne manque pas de respect, là, je parle...

Le Président (M. Cousineau) : Non, non, s'il vous plaît. Ça fonctionne relativement bien. Si je m'aperçois, à un moment donné, que ça dérape, je pourrai intervenir. Pour l'instant, là, ça va aller. Mme la ministre.

Mme Anglade : Sur le point du... Sur les chiffres dont vous parliez tout à l'heure, qu'ils sont en train de regarder, on parle bien du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, c'est à ça que vous faites référence quand vous parlez des réductions?

M. Therrien : Mission économique et environnement.

Mme Anglade : Mais il y a «environnement» là-dedans. Alors, je ne sais pas si...

M. Therrien : Bien là, si vous me dites qu'environnement, ce n'est pas assez important, vous coupez 10 %, on est en voiture.

Mme Anglade : Non, non, ce n'est pas ce que je dis du tout. Non, non.

M. Therrien : O.K., j'espère, parce que, là...

Mme Anglade : Ce que je dis, c'est qu'on est ici au niveau du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, et, par conséquent, lorsque vous parlez des crédits, nous, on parle des crédits de ce ministère-là. Alors, je ne sais pas si vous parlez de crédits d'autres ministères, qui sont tout aussi importants... Vous parlez de l'éducation, de la santé, puis ça me plaît bien de parler de toutes sortes de sujets, mais la réalité, c'est qu'aujourd'hui ça porte sur le ministère de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député.

M. Therrien : Oui, oui. Merci, M. le Président. Mais là c'est parce que moi, j'utilise le rapport mensuel des opérations financières, là, je n'ai pas sorti un lapin de mon chapeau, là. Puis je regarde les chiffres puis... moi, je regarde ça, puis je m'interroge, puis je me dis : Bien, la ministre, elle, elle est censée pouvoir me donner des réponses précises sur des chiffres qui sont véridiques, c'est le gouvernement du Québec. Je veux savoir, moins 10 %... Là, vous me dites : Ah! l'environnement est là-dedans. Bon, bien, O.K. Si l'environnement est là-dedans, ça veut dire qu'il y a des coupures à l'Environnement et à l'Économie, à moins, tu sais, je veux dire, je sais les maths un peu... à moins que tu aies des augmentations de 5 % en environnement puis une diminution de 15 % en économie. Moi, je veux savoir, là, c'est quoi, la diminution de 10,2 %, en supposant, là, que c'est réparti équitablement avec l'Environnement, ce qui serait étonnant parce qu'Environnement, c'est quand même un ministère important, là.

Le Président (M. Cousineau) : On va laisser la ministre répondre, M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Oui, oui, je vais la laisser répondre.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, je regarde les différents chiffres, qui sont des documents du Conseil du trésor, et ce que l'on constate : dans le budget des dépenses de 2015-2016, si on additionne tous les montants, on tombe à 767 millions de dollars. Si on regarde la même colonne pour 2016-2017, on additionne l'ensemble des chiffres, on tombe à 809 millions de dollars.

Alors, je veux bien, peut-être qu'on pourrait... si vous voulez regarder les chiffres que l'on a versus les vôtres, mais c'est ce que j'ai ici. Donc, je ne vois pas de diminution.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député.

M. Therrien : En tout respect, Mme la ministre, je pense que vous êtes un peu mélangée dans vos chiffres. Vous me donnez la croissance de 2016-2017 dans le budget d'aujourd'hui. Moi, je vous parle d'augmentation de 2014-2015, d'avril à décembre, et de 2015-2016. Si je compare les deux périodes, bien, on s'aperçoit que c'est moins 10,2 %. Ça, ça veut dire que... Et c'est comparé d'avril à décembre, de 2014-2015 et de 2015-2016, soit la croissance des dépenses de l'année passée, de 2015-2016, qui a fini le 31 décembre.

Bon, là, moi, ce que je m'aperçois, c'est que vous n'avez pas de réponse à ça. Là, écoutez, moi, je veux bien qu'on continue là-dessus, mais je pense que... Moi, dans mon cas, pas de réponse, c'est une réponse. J'aimerais passer à autre chose, là, parce que, là, décidément, on ne s'entend pas, là.

Le Président (M. Cousineau) : Allez-y, passez à autre chose. Bien, peut-être... Oui, vous voulez... Allez-y, Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, écoutez, je pense qu'il faut comparer des pommes avec des pommes. Non, mais écoutez... Non, mais j'essaie de répondre à la question.

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Un instant, là. Faites attention de ne pas parler en même temps, allez-y doucement, sinon...

M. Therrien : ...

Le Président (M. Cousineau) : Non, non, mais je comprends, M. le député de Sanguinet...

M. Therrien : ...

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet...

M. Therrien : Non, non, mais je ne suis pas un gars de troisième année. Des pommes avec des pommes. Voyons!

Le Président (M. Cousineau) : Non, je comprends, là, mais... Écoutez, ça allait bien. Si vous préférez que ça passe par moi, bien là, je vais exiger que ça passe par moi.

M. Therrien : ...passer par vous. Tant qu'à entendre des affaires de même, j'aime mieux passer par vous, M. le Président, bon.

Le Président (M. Cousineau) : Bon. Bien, soyez poli, là, puis il faut se calmer un petit peu.

M. Therrien : Je suis très poli, je suis très poli.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, allez-y, Mme la ministre.

Mme Anglade : M. le député de Sanguinet, nous avons un bon 10 heures à passer ensemble, alors je vais tâcher de répondre à vos questions, on va s'entendre pour qu'on collabore puis qu'on essaie de faire avancer le débat. J'essaie de prendre... J'essaie de comprendre d'où viennent vos chiffres parce que je ne reconnais pas vos chiffres. Alors, ce que je comprends dans ce que vous faites aujourd'hui, c'est qu'il y a... Le moins 10 %, le 10,2 % dont vous parlez, je crois qu'il provient des dépenses du fonds général, il y a une ligne où vous voyez moins 10,2 % de variation. Est-ce bien ça?

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Oui, ça se peut que ce soit ça, en effet.

Mme Anglade : Oui, d'accord. C'est bien ça?

M. Therrien : Oui.

Mme Anglade : Ce document-là, vous voyez en haut, à la ligne plus haut, c'est écrit «avril à décembre». Avril à décembre n'est pas une année complète, nous, on compare d'année à année, et c'est la raison pour laquelle on compare des pommes avec des poires. Ce n'est pas une insulte, c'est un terme juste pour dire qu'on ne compare pas la même chose.

Alors, si on revient en arrière, quand on compare les budgets, il n'y a pas de diminution. Le 10,2 %, c'est avril à décembre. Alors, si on veut faire les comparables, comparons les années entières, voilà la clarification. Et je vais tâcher de répondre le mieux possible à vos questions mais en regardant les mêmes données. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Parfait, parfait. Si on fait une moyenne pondérée, là, d'avril à décembre, c'est moins 10 %, ça représente le trois quarts d'une année. Ça veut dire que, si vous voulez renverser la tendance de janvier à mars, ça prend une croissance des dépenses de 30 % pour arriver. Là, tu sais, je veux dire, c'est une moyenne pondérée, ce que je fais là, je réfléchis avec une moyenne pondérée. Ça veut dire que vous me dites que ce n'est pas bon, parce que probablement que janvier, février, mars, ce serait une augmentation de 30 % des budgets. C'est la seule façon d'arriver à zéro, techniquement. Si dans les neuf premiers mois... Monsieur, vous êtes un ancien prof de maths. Si les neuf premiers mois tu as moins 10 %, ça veut dire que, les trois premiers mois, pour arriver à zéro, tu fais une moyenne pondérée, c'est plus 30 %.

Là, vous me dites : On compare les pommes avec des poires. Bien, moi, je... Écoutez, c'est correct, regarde, on va passer à autre chose. De toute façon, vous avez donné votre réponse, c'est bien correct, là.

Le Président (M. Cousineau) : Bien, poursuivez.

• (15 h 40) •

M. Therrien : Moi, je voudrais parler de ce qui m'intéresse, parce que, tu sais, quand j'ai dit que vous aviez 1,1 % d'augmentation du PIB l'année passée, la moitié de l'augmentation, c'est les exportations, ça vient des exportations, la moitié. Et ce n'est pas compliqué, hein, vous le savez, vous êtes brillante, là, vous savez que c'est le taux de change, là, qui a fait en sorte qu'on a exporté davantage. Je pense qu'il n'y a pas trop de secret là-dessus, puis on ne tombera pas en bas de notre chaise en faisant une analyse comme ça. Et j'espère et j'imagine que vous n'avez pas d'impact sur le taux de change, là, on s'entend là-dessus aussi. Donc, la moitié de la croissance économique de l'année passée a été tout simplement provoquée par un phénomène externe qui n'est pas dans votre contrôle et qui, heureusement, puis c'est le fun, je trouve ça le fun, a amené une croissance économique supplémentaire au Québec. Ça veut dire que, n'eût été de ça, bien, on aurait eu une croissance de 0,6 %.

Là, vous me dites : On est axés sur les exportations. Moi, j'en suis, hein? Moi, quand j'écoute ça, là, je trouve ça génial. Puis je pense que, vos antécédents, là, professionnels, là, vous étiez tournée là-dessus pas mal, il me semble, là, je trouve ça intéressant. Et ça, ça augure bien, tu sais, je me dis : Bien, coudon, elle connaît ça un peu, là.

Le Président (M. Cousineau) : 30 secondes, M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Sauf que, dans votre plan de match, au niveau des dépenses... Je voudrais peut-être y revenir plus tard, d'abord. Voulez-vous, je vais couper...

Le Président (M. Cousineau) : Comme vous voulez.

M. Therrien : Je vais revenir là-dessus tantôt parce que je sais que vous allez répondre longuement, parce que vous avez une vaste expérience là-dedans, puis je veux vous entendre, O.K.? O.K., merci.

Le Président (M. Cousineau) : Très bien, M. le député de Sanguinet. D'accord, alors nous allons passer maintenant au prochain bloc. J'alloue 20 minutes à un représentant du parti ministériel. Oui, M. le député de Saint-François.

M. Hardy : Alors, bonjour, Mme la ministre, M. le Président. Saluer les collègues qui sont tout autour de la table, du côté ministériel comme du côté de l'opposition.

Moi, M. le Président, je vais entretenir Mme la ministre sur les sièges sociaux et les acquisitions d'entreprises québécoises.

En 2014, le Québec comptait 568 sièges sociaux, dont 96 faisaient partie des 500 plus grandes entreprises canadiennes. Le Québec occupe le deuxième rang sur le plan du nombre de sièges sociaux au Canada, soit 20 %. Cette part est comparable à son poids économique, mais l'Ontario détient le premier rang. Pour la même année, les sièges sociaux étaient responsables de 52 072 emplois directs au Québec. Avec 92 emplois en moyenne par siège social, le Québec devance l'Ontario, qui en a 87, et le Canada, 83 emplois. En 2014, les activités des sièges sociaux contribuaient à 0,73 % du PIB du Québec, soit plus de 2,3 milliards de dollars. Les retombées économiques chez les fournisseurs liées aux activités des sièges sociaux au Québec sont estimées à plus de 700 millions et près de 2 100 emplois en 2014. Toujours en 2014, la rémunération annuelle moyenne des emplois dans les sièges sociaux était de 61 340 \$, comparativement à 44 324 \$ en moyenne au Québec.

Entre 2000 et 2016, on compte plus d'une vingtaine d'entreprises québécoises d'importance acquises par des intérêts hors Québec. La récente transaction du rachat de RONA par Lowe's Canada et la vente de St-Hubert à l'entreprise canadienne Cara ont cependant ravivé une certaine inquiétude au sein de la population. L'opposition, faisant preuve de populisme économique, a tenté de nous faire croire que le Québec est assiégé.

On a eu une analyse des recommandations du rapport du groupe de travail. Dans son rapport publié en 2014, le Groupe de travail sur la protection des entreprises québécoises a émis neuf recommandations de nature législative, réglementaire et fiscale visant à favoriser l'attraction et la rétention des sièges sociaux au Québec.

Dans son plan budgétaire 2014-2015, le ministre des Finances annonçait que, tout en considérant les facteurs stratégiques identifiés par le groupe de travail pour faire du Québec un endroit attirant pour les sièges sociaux, le gouvernement entend d'abord recevoir les commentaires du milieu des affaires et financier afin d'évaluer l'opportunité d'adopter les mesures proposées, notamment les modifications législatives concernant la Loi sur les sociétés par actions et la Loi sur les valeurs mobilières. À la demande du ministre des Finances, M. Mario Albert, qui a été président-directeur général de l'AMF et d'Investissement Québec, et maintenant de Finance Montréal, a été chargé d'entamer le processus de consultation sur les recommandations du rapport Séguin. Après analyse, il appert que les changements recommandés par le rapport n'accorderaient que peu ou pas de protection aux entreprises publiques québécoises existantes en cas d'OPA hostile — l'OPA, pour les gens qui nous écoutent, c'est l'offre publique d'achat — et qu'ils risqueraient d'affecter négativement la valeur des entreprises québécoises et de réduire leur accès au capital, et ainsi singulariseraient, en quelque sorte, le Québec dans l'espace économique canadien. Face aux risques qu'une entreprise québécoise d'importance fasse l'objet d'une OPA hostile, l'analyse permet d'établir que les sociétés qui souhaitent se mettre à l'abri peuvent déjà utiliser certains mécanismes existants, notamment avec des actions multivotantes, et que le Fonds du développement économique et d'Investissement Québec sont en mesure de mobiliser rapidement des ressources financières majeures pour assurer le maintien et le développement des sièges sociaux au Québec.

Récemment, certains observateurs des marchés financiers ont tenté de faire un rapprochement entre la vente du Cirque du Soleil, de RONA et de St-Hubert à des intérêts hors Québec et la recommandation du groupe de travail. Or, dans ces cas précis, la transaction était souhaitée par toutes les parties, et les recommandations du groupe de travail relatives aux OPA hostiles n'auraient pas pu trouver application.

Il convient de souligner qu'en septembre 2015 l'AMF et les autres autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières ont fait l'annonce de la mise en place prochaine d'un régime d'offres publiques d'achat harmonisé, qui aurait notamment pour effet de donner plus de temps aux conseils d'administration afin que ceux-ci soient en mesure de trouver des solutions alternatives à une vente à l'initiateur d'une OPA hostile, rendant ainsi plus complexe l'acquisition des entreprises canadiennes par ce moyen.

De plus, le gouvernement entend continuer ses efforts afin de mettre en place un environnement socioéconomique favorable aux sièges sociaux. Dans le budget du Québec 2014-2015, la mise à jour économique de décembre 2014 et le budget du Québec 2015-2016, le gouvernement a annoncé diverses mesures permettant d'améliorer la compétitivité de l'environnement fiscal du Québec, ce qui devrait favoriser la rétention et l'attraction des sièges sociaux, par des gestes en faveur d'une réduction du fardeau fiscal pour les sociétés et assurant la stabilité du régime fiscal, par la politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif et la mise sur pied du Comité conseil sur l'allègement réglementaire et administratif.

La politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif adoptée par décret en janvier 2014 vise à s'assurer que les coûts, pour les entreprises, liés à l'adoption des normes de nature législative ou réglementaire sont réduits à l'essentiel requis. Le développement des nouvelles normes doit s'inspirer de 10 principes de bonne réglementation. Tous les projets de réglementation qui ont un impact sur les entreprises ou qui les concernent doivent faire l'objet d'une analyse d'impact réglementaire. Les analyses d'impact réglementaire produites par les ministères et organismes doivent être publiées systématiquement et rendues accessibles sur les sites Internet des MO concernés.

Une clause PME stipule que le fardeau des exigences réglementaires et administratives des nouvelles normes doit être modulé en fonction de la taille des entreprises. Une clause vise à s'assurer que les exigences adoptées par le Québec ne sont pas plus restrictives que celles de ses principaux partenaires commerciaux. Les MO concernés doivent élaborer un mécanisme de révision des normes selon leurs spécificités.

Si on parle du cas précis de St-Hubert, nous avons été proactifs, Investissement Québec était en discussion avec M. Léger depuis plusieurs mois. Nous comprenons également qu'il y a eu des discussions au niveau de la Caisse de dépôt et placement. Il est évident que, dans un scénario idéal, St-Hubert aurait été racheté par un entrepreneur québécois. Ceci étant dit, nous n'avons jamais eu l'occasion de faire une contre-offre, et la décision finale appartient au président de l'entreprise.

La coalition CAQ-PQ essaie de nous faire croire que nous sommes assiégés. Ils devraient prendre la peine de s'informer. Les entreprises québécoises sont davantage des prédateurs que des proies, comme le faisait valoir l'étude de KPMG. Selon les statistiques encore plus récentes, du 1er janvier 2010 au 24 février 2016, 258 transactions où des intérêts québécois ont fait des acquisitions à l'étranger, versus 85 transactions où des intérêts étrangers ont fait acquisition d'entreprises québécoises. La valeur moyenne de ces transactions, dont les montants ont été révélés, est également à l'avantage du Québec, soit 500 millions versus 400 millions. L'opposition fait du développement économique d'une autre époque, je pense.

Donc, M. le Président, ça m'amène à poser la question à Mme la ministre, c'est une question probablement à deux volets : Est-ce important pour vous, Mme la ministre, les sièges sociaux? Et que pouvons-nous faire pour en retenir et en attirer davantage chez nous?

• (15 h 50) •

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, je remercie le collègue pour son introduction et pour sa question. Il est évident que les sièges sociaux jouent un rôle fondamental dans notre économie. Pourquoi est-ce que les sièges sociaux jouent un rôle fondamental? C'est parce que des décisions stratégiques importantes sont souvent prises au sein de sièges sociaux, et c'est la raison pour laquelle les sociétés, en général, aiment bien garder leurs sièges sociaux.

J'élargirais un peu la définition de sièges sociaux en parlant de centres de décision mondiaux également. Pourquoi? Parce qu'il y a des compagnies qui sont installées ici qui ont un nombre d'employés extrêmement important et ont développé des domaines d'expertise très novateurs et qui font en sorte qu'ils font rayonner le Québec. On peut penser, par exemple, à des compagnies qui ne sont pas de propriété québécoise, comme Pratt & Whitney, comme Ericsson, comme Ubisoft, mais qui ont un impact considérable dans l'économie québécoise. Et en fait, souvent, ce que l'on remarque, c'est que ces sociétés étrangères qui sont installées chez nous avec des sièges sociaux décisionnels — on ne peut pas appeler ça un siège social en tant que tel, mais c'est vraiment des centres décisionnels mondiaux — font en sorte de faire croître l'économie québécoise de manière importante. Donc, lorsqu'on considère la question des sièges sociaux dans son entièreté, je crois qu'il serait pertinent d'inclure, justement, ces centres de décisions mondiaux. Et évidemment qu'on veut en avoir plus, le plus possible, et on veut s'assurer, dans la mesure du possible, qu'ils restent ici.

La réalité est que nous vivons dans une économie ouverte et qu'il va y avoir des moments où des entreprises de chez nous vont vouloir aller à l'étranger acquérir d'autres entreprises et que l'inverse va se produire également. Nous, ce que l'on veut, c'est, le plus possible, que les Québécois soient... renforcent leur économie avec les entreprises ici et puissent aller vers l'extérieur.

Mais on a tendance à penser, comme vous le disiez si bien, qu'on est un peu assiégés ici, au Québec, dans la mesure où on a beaucoup d'entreprises qui viennent acheter chez nous et pas l'inverse. Pourtant, ce que l'on constate, c'est que les Québécois sont d'abord et avant tout des prédateurs, «prédateurs» voulant dire qu'ils vont à l'étranger et qu'ils veulent acheter des entreprises. Évidemment, on parle souvent de Couche-Tard, mais il y a aussi la caisse, il y a aussi WSP, il y a aussi Cogeco, il y a aussi CGI, il y a aussi Saputo, il y a aussi différents exemples de fleurons que nous avons qui vont à l'étranger et qui achètent des entreprises, mais on en parle peu. Personne ne parle de l'acquisition qui a été faite par Pages Jaunes d'une société canadienne il y a quelques semaines, personne ne parle des transactions récentes de Couche-Tard parce que, dans le fond, ça passe un peu sous le radar, alors que, lorsqu'on vient acquérir une entreprise ici, c'est sûr qu'il y a un élément émotif, qui se comprend très bien, parce qu'on a développé un certain sentiment, un certain lien avec nos entreprises.

Si on prend, par exemple, le cas de St-Hubert, bien, moi, quand je suis née, il y avait des St-Hubert, hein, puis on se souvient tous d'être allés chez St-Hubert, d'avoir même amené nos... mes parents m'ont amenée chez St-Hubert, puis j'amène mes enfants chez St-Hubert. La réalité, c'est qu'il y a un attachement émotif, et qu'il faut évidemment prendre en compte.

Dans le cas de St-Hubert, il reste que c'est une décision d'un homme d'affaires qui a décidé de vendre à une entreprise privée, puis c'était sa décision. Et, nous, ce qu'il est important que nous fassions, c'est que nous soyons là pour accompagner les entreprises, c'est que nous soyons là pour dire : Écoutez, si vous avez besoin d'aide, on va répondre présent. Et, dans le cas qui nous occupe, effectivement il y a eu des discussions notamment avec Investissement Québec pour dire : Écoutez, si vous êtes intéressé à assurer une transition, un transfert de société, prendre votre retraite, nous, on

peut jouer un rôle, on peut vous accompagner là-dedans. Encore faut-il que le président veuille se faire accompagner et veuille de cette option-là. Alors, évidemment, ce ne sera pas toujours une fin que l'on aurait souhaitée.

Mais il faut se rendre compte d'une chose. Tout à l'heure, je disais que les Québécois sont davantage des prédateurs que des proies. Depuis 2010, il y a eu 258 transactions qui ont impliqué des sociétés québécoises à l'extérieur du Québec. Inversement, il y a eu 85 transactions de sociétés extérieures au Québec qui sont venues acheter des sociétés québécoises. Donc, nous sommes largement des prédateurs. Et, lorsqu'on compare la valeur des transactions, là encore, nous sommes gagnants.

Ce qui est vraiment important, à mon avis, lorsque l'on parle de sièges sociaux, sont deux éléments. Le premier, c'est que, lorsqu'on regarde l'ensemble des transactions qui ont eu lieu dans les dernières années, 2 % des transactions étaient réellement des transactions hostiles. Lorsqu'il y a une transaction hostile, on veut être présents, on veut dire à la personne qui n'a pas envie de se faire acheter qu'on va intervenir, qu'on va être à ses côtés. Ça s'est produit dans le cas de RONA à l'époque où l'offre de Lowe's n'était pas une offre souhaitée ou souhaitable par la direction de RONA, et là, effectivement, le ministre des Finances de l'époque s'est particulièrement impliqué, M. Bachand, pour essayer de voir de quelle manière on pouvait intervenir. Alors, pour 2 % des hostilités, encore une fois, nous allons répondre présents.

L'autre volet qui est aussi important, c'est évidemment d'assurer la pérennité des organisations à travers la relève entrepreneuriale. Nous avons au Québec, dans le secteur privé, peut-être 210 000 entreprises. Si on enlève les entreprises qui ont moins de cinq employés, peut-être qu'on est rendus à 100 000, 90 000, 100 000. La réalité, c'est que, dans les prochaines années, au moins 50 000 entreprises vont devoir passer la main. Alors, ce qu'il faut, c'est créer une adéquation pour assurer le transfert d'entreprise d'une génération à l'autre.

En décembre dernier a été créé le centre de transfert pour les entreprises du Québec. La raison de la création de ce centre, c'est pour assurer une meilleure transition entre des gens qui ont des entreprises à vendre et qui n'ont pas de relève et des gens qui ont envie de prendre la relève, justement... Et on constate qu'il y a beaucoup de personnes... en fait, il y a beaucoup de personnes très motivées, très emballées, très enthousiastes à l'idée de devenir entrepreneurs, à l'idée de poursuivre leur carrière dans un environnement plus entrepreneurial et de reprendre une entreprise. Inversement, il y a beaucoup de formation, je vous dirais, à faire pour s'assurer que les personnes qui doivent céder leurs entreprises le fassent effectivement. Alors, tout le volet de la relève entrepreneuriale est extrêmement prioritaire pour nous dans la mesure où elle va permettre de reprendre les entreprises.

L'autre élément qui est aussi fondamental, c'est qu'au-delà de la reprise d'entreprise il nous faut créer le nouveau CGI, il nous faut créer le nouveau Saputo, il nous faut le prochain Cirque du Soleil, enfin toutes sortes d'entreprises qu'il nous faut créer, qui n'existaient pas avant et que l'on doit mettre... on va s'assurer de faire croître. Et là-dessus on a un défi d'accompagnement qui est extrêmement important, on en est très conscients, et c'est la raison pour laquelle on travaille activement avec Investissement Québec, avec le ministère pour nous assurer de mener ces initiatives à terme et de s'assurer qu'on réponde à ces objectifs-là.

L'autre élément et le dernier peut-être avant de conclure là-dessus : lorsque l'on parle de centres de décision mondiaux, il faut également aider le président de l'entreprise local, le président Canada ou le président d'une des filiales étrangères ici à se vendre auprès du siège social, à vendre la valeur du marché du Québec, à vendre la main-d'œuvre, à vendre les coûts, à vendre l'idée de venir s'installer au Québec comme étant une idée payante pour l'entreprise. Et un exemple de ça, c'est certainement Bridgestone, à Joliette, parce qu'ils avaient l'opportunité d'aller dans plusieurs endroits au niveau international. Or, ils ont décidé de choisir le Québec. Pourquoi? Parce qu'on a outillé également la personne qui était là, on a essayé de l'accompagner du mieux qu'on a pu, parce que la personne était également... le président d'entreprise était très volontaire, volontaire, avait beaucoup d'initiative. Mais plus on se tient debout ensemble, plus on accompagne nos leaders, plus ils sont capables de présenter une image unie et de convaincre la maison mère d'investir, également.

Mais ça, c'est un autre exercice qu'il nous faut continuer à faire. Donc, c'est différents volets qu'il nous faut regarder. Et vous avez bien raison de poser cette question, cher collègue. Merci, M. le Président.

• (16 heures) •

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Oui, il nous reste une minute.

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Pardon?

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Bien, absolument, absolument. Donc, on va transférer...

Mme Anglade : Je peux continuer?

Le Président (M. Cousineau) : Oui, vous voulez terminer la minute? Allez-y, madame.

Mme Anglade : Non, non, bien, je peux...

Le Président (M. Cousineau) : Allez-y, Mme la ministre.

Mme Anglade : Ah! bien oui, bien, écoutez, si... Mais, toujours sur les transferts et les sièges sociaux, je dirais la chose suivante, c'est qu'à plusieurs reprises on nous a dit à quel point l'accompagnement des gens pour les sociétés mères était important. Donc, il y a un volet là-dedans qu'il va falloir aussi renforcer.

Et il faut se rendre compte à quel point nous sommes en compétition partout à travers le monde, que tout le monde cherche à attirer des sièges sociaux. Tout le monde cherche à être très présent dans ce secteur-là. Et ce qu'il nous faut, c'est vraiment être à l'affût des opportunités, être efficaces dans nos approches que l'on a par rapport aux sièges sociaux et ne pas perdre de vue que cette veille que l'on fait est extrêmement stratégique et nécessaire. Et il faut que l'on continue à renforcer la veille que nous faisons avec des données aussi pour pouvoir aller chercher des entreprises en Europe, chercher des entreprises aux États-Unis et assurer la vente, entre guillemets, du Québec d'un point de vue image, pas la vente d'actif par contre, parce qu'on veut qu'ils viennent ici. Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme la ministre. Alors, nous allons passer au deuxième groupe d'opposition. M. le député de Johnson, qui est porte-parole en matière d'économie, d'innovation et de science, vous aviez 21 minutes, M. le député, je vous ajoute deux minutes de votre cinq minutes de vos remarques préliminaires, donc on vous donne 23 minutes.

M. Lamontagne : Merci beaucoup, M. le Président. Mme la ministre, les sièges sociaux, on va y revenir. Dans un premier temps, le défi qu'on a au Québec... Tantôt, quand vous disiez, là : On a deux défis importants au Québec, il y a le taux d'emploi puis il y a la productivité, en réalité le défi du Québec, là, cette petite nation là de 8 millions, là, qui est sur un déclin tranquille depuis des années... Si on regarde tous les indicateurs, tous les chiffres, là, on peut les regarder de toutes les façons, on a eu de la misère depuis 20, 30 ans à tirer notre épingle du jeu d'une façon comparable à nos pairs un petit peu partout, là, dans l'ensemble économique industriel, là, mondial ou nord-américain. Bon. Alors, le défi qu'on a, ce n'est pas seulement de faire un peu mieux, ce n'est pas seulement d'essayer de battre ce qu'on a fait l'année passée. Tu sais, l'an passé, on a réussi 0,9 %. Bien là, cette année, si on réussit à faire 1,1 %, tu sais, on va avoir bien, bien réussi, on va avoir fait nos devoirs.

Pour la pérennité de notre économie, pour la pérennité de nos services, il ne faut pas juste qu'on soit bons, il va falloir qu'on soit excellents. Il va falloir qu'on devienne un modèle dans le monde. À un moment donné, il va falloir qu'il y ait des gens, là, dans un certain nombre d'années, qui regardent puis qui pointent vers le Québec : Allons voir qu'est-ce qu'ils ont fait, ces gens-là, pour transformer ce qui était une espèce de petit train, pout! pout!, puis qui s'en allait tranquille en descendant tranquillement, pour devenir un modèle dans le monde.

Il y a quelques mois, Montréal est nommée, je pense, 20e dans les 20 villes de start-up au monde, et tout ça. Le lendemain ou le surlendemain, j'écoute aux nouvelles ou je lis un texte, c'est un de nos jeunes entrepreneurs émérites du Québec qui dit : Bien, écoute, on a été nommés 20es, c'est bien beau, que c'est qu'on va faire pour être les 10es? Ça, c'est cette mentalité-là qu'il faut qu'on développe au Québec.

Puis, si on regarde tous nos indicateurs, on regarde tout ce qu'on fait, puis qu'on se projette dans le temps, puis qu'on a une petite variation, là, de 0,1 %, 0,2 % puis 0,3 %, avec les contraintes qu'on a au niveau de notre population, on a notre démographie, les services qu'on s'offre, ça va être un échec. Quand on contemple le budget qui a été déposé, là, par votre collègue le 17 mars, on regarde ses prévisions sur cinq ans... Je prie le bon Dieu presque à tous les soirs pour que vous puissiez battre ça. Parce que, si c'est ça qui se passe pour vrai, ça ne sera pas le fun, Mme la ministre, ça ne sera vraiment pas le fun.

Ça fait que tout ça pour nous amener à parler d'Investissement Québec. L'an passé, on a parlé avec M. Côté à la toute fin, alors cette année on va commencer avec vous. On va pouvoir vous libérer après ça — si c'est correct avec vous, Mme la ministre.

Dans ce contexte-là, aujourd'hui vous déposez un plan stratégique. Ça fait un an et quelques mois que vous êtes en poste. Puis, dans l'optique où je mentionne à la ministre que, si, quand on se projette dans le futur, le meilleur scénario qu'on peut projeter, c'est juste de faire une petite différence, on va échouer. Peut-être qu'on va avoir du plaisir à l'essayer dans le parcours, mais, quand on va arriver à destination, on va avoir échoué.

Ça fait que, quand je regarde, mettons, les investissements privés qu'on va chercher à l'étranger, les investissements privés qu'on a au Québec, c'est certain qu'Investissement Québec, c'est un véhicule important pour amener de l'investissement au Québec. On regarde les efforts que vous déployez, c'est des milliers de sociétés que vous sollicitez, c'est un certain nombre de projets qu'on réussit à conclure. Mais, quand on regarde les projections qu'on a... O.K., je ne connais pas les résultats au 31 mars. Avez-vous les résultats au 31 mars?

Une voix : ...

M. Lamontagne : Pas du tout? On n'a même pas une petite idée, à peu près, préliminaire?

M. Côté (Pierre Gabriel) : On a une idée préliminaire de faire...

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Johnson, là, vous vous adressez à M. Côté?

M. Lamontagne : Oh! Excusez-moi, M. le Président. C'est bon. Oui.

Le Président (M. Cousineau) : C'est parce que, pour les fins d'enregistrement, ce serait intéressant, là, que ça passe par moi.

M. Lamontagne : Oui, oui.

Le Président (M. Cousineau) : Lorsque c'est avec le ministre, ça va, là, on a le contrôle, mais là vous voulez que M. Côté vous réponde?

M. Lamontagne : Oui, s'il vous plaît.

Le Président (M. Cousineau) : Bon. Alors, M. Côté...

M. Lamontagne : Juste, vite, si on a un chiffre préliminaire pour 2015-2016. Parce que, là, on repart avec des prévisions pour 2016-2017 puis on a comme une année, là, qu'on ne sait pas du tout où on était. On a-tu une petite idée, par rapport à 2014-2015, qu'est-ce qu'on a réussi ou...

Le Président (M. Cousineau) : M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui, M. le député. Les chiffres qui vont être annoncés bientôt, lors du rapport annuel de juin, vont être passablement les mêmes que ceux de l'année qui s'est terminée, l'année passée.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : O.K. Merci beaucoup. Alors, quand je regarde vos prévisions, où on me dit que, pour l'an 1, l'an 2, l'an 3, grosso modo, avec l'application de notre planification stratégique, avec tous les changements qu'on fait à l'intérieur d'Investissement Québec, ce nouveau souffle qu'on donne à Investissement Québec, grosso modo... Ce que je vois, là : l'an 1, 1 150 000 000 qu'on va générer, d'investissement; l'an 2, 1,2 milliard; puis, l'an 3, 1 250 000 000. Ça, grosso modo, c'est ça qui est projeté. Ça veut dire qu'on a une croissance d'à peu près 50 millions de dollars, par année, d'investissement qu'on va aller chercher à l'étranger.

Ça, quand on regarde des chiffres comme ça, c'est sûr que, dans un contexte de rouler la boîte, faire travailler le monde, puis tout ça, je veux dire, ça peut être satisfaisant. Mais, avec les défis qu'on a au Québec, M. le Président, M. le président d'Investissement Québec, est-ce que vous trouvez que ces cibles-là sont encourageantes par rapport à notre capacité à rencontrer les défis qu'on a dans le futur? Moi, je ne les trouve pas tellement ambitieuses, mais je voudrais avoir votre avis. Vous êtes un homme d'expérience, trouvez-vous que ça, là, ça va vraiment apporter de l'eau au moulin pour rencontrer les défis qu'on a à rencontrer, là, pas à battre les chiffres qui sont dans le budget de M. Leitão du mois de mars, mais à rencontrer les défis qu'on a pour plus tard?

Le Président (M. Cousineau) : M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui. La façon dont ces cibles-là sont établies, c'est un peu avec l'historique. En même temps, une société d'État comme la nôtre, qui est, en fait, le bras financier du gouvernement, se doit d'avoir des cibles qui sont pragmatiques. Le milliard d'investissement étranger prospecté par année de plus, bien, sur trois ans, c'est 3 milliards de projets de plus au Québec. Dans ces projets-là, il y en a beaucoup qui vont faire l'objet de financement en attraction d'entreprises. Il y en a d'autres qui ne requièrent pas de financement parce que, de par les travaux de bien vendre le Québec, ils s'installent ici de toute façon. Et c'est dans un contexte aussi de maintenir le niveau d'attraction comme ça.

Il y a à peu près une dizaine d'années, il y avait 400 sociétés d'attraction d'investissement sur la planète, maintenant il y en a 4 000. Donc, on a à compétitionner avec beaucoup de territoires sur la planète pour attirer les entreprises. Et on a réussi à travers les années à maintenir un niveau, et on pense qu'on va l'augmenter à travers le temps. Donc, c'est une cible qui est pragmatique. Mais en même temps, le fait de tenir une croissance qui va nous amener en trois ans 3 milliards d'investissement au Québec, de sociétés étrangères, dans le contexte, on trouve que c'est une cible qui est ambitieuse, parce que, partout ailleurs, c'est en décroissance. Nous, on veut s'assurer de la maintenir et de croître.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Johnson.

• (16 h 10) •

M. Lamontagne : O.K. Ça fait que, M. le Président, ce que vous me dites, c'est que les valeurs, les cibles qui sont là, ce sont des cibles d'augmentation?

M. Côté (Pierre Gabriel) : C'est des cibles annuelles.

M. Lamontagne : O.K. Le chiffre de cette année, ça va être quoi?

M. Côté (Pierre Gabriel) : 1 milliard, grosso modo. 1 milliard de plus à chaque année.

M. Lamontagne : O.K. O.K., c'est 1 milliard de plus, ce n'est pas 1 milliard additionnel. C'est-à-dire qu'on prend l'année d'avant, puis, si on fait à peu près la même chose, ça va être le même milliard.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Sur trois ans, c'est 3 milliards de projets projetés, qui est notre cible d'attraction d'investissement étranger.

M. Lamontagne : C'est bon. Puis vous me dites que, dans le fond, pour établir ces chiffres-là, on se base sur l'historique. Alors, il est plausible, dans la prochaine année, que, si vous faites à peu près la même sorte de travail avec la même sorte d'efficacité, avec la même sorte de plan, bien, vous allez faire à peu près les mêmes chiffres que l'année d'avant, plus ou moins quelques pour cent, puis, si ça va bien, un petit peu plus. O.K.

Ça fait que moi, en tout respect, je ne veux pas dire que, là, dans les prochaines années, on va avoir 3 milliards de plus d'investissement. Là, j'écoutais ça, je dis : Wow! Il y a de quoi que je n'ai pas bien lu, là. Je n'ai pas bien lu le plan, là.

M. Côté (Pierre Gabriel) : C'est la somme des trois.

M. Lamontagne : Mais je comprends que la somme des trois, ça donne 3 milliards. Comme si on prend la somme des 10 dernières années, probablement que ça donne 10 milliards.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Non, c'est...

M. Lamontagne : Bien, en tout cas, ou 8 ou 6...

M. Côté (Pierre Gabriel) : Je n'ai pas les chiffres, là, parce que c'était...

M. Lamontagne : Non, non, mais ce que je veux dire, c'est que, si on prend la somme de tout ça, ça donne des milliards.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Ça a été en croissance à chaque année.

Le Président (M. Cousineau) : ...pour ne pas parler en même temps, s'il vous plaît.

M. Lamontagne : C'est bon. Excusez-moi, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Ça s'adresse...

M. Lamontagne : Si on prend la somme de...

Une voix : Je m'excuse.

M. Lamontagne : Non, non, c'est moi aussi... Il y a l'expérience, là-dedans.

Le Président (M. Cousineau) : Je crois que Mme la ministre avait un complément de réponse aussi, M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Alors, je vais laisser Mme la ministre...

Mme Anglade : M. le député de Johnson, je vous trouve, en fait, assez sympathique, hein? Vous avez parlé d'ambition, vous avez parlé de transformation, de numérique...

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Oui, M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Je veux bien entendre Mme la ministre, mais par contre c'est en relation avec les investissements de...

Mme Anglade : Absolument.

M. Lamontagne : Ah! parfait, excellent.

Mme Anglade : Oui, oui, oui, absolument.

M. Lamontagne : Parce que, là... Puis pas de préambule, je n'ai pas beaucoup de temps. Allons au point, s'il vous plaît.

Mme Anglade : Allons, tout à fait, directement au point. Lorsque l'on parle d'Investissement Québec pour l'économie... Parce que vous dites : Voici les cibles d'Investissement Québec. Puis je sais que vous voulez revenir spécifiquement à ça, mais je veux juste prendre un pas de recul et dire : Investissement Québec est un des moyens que nous avons à notre disposition. Un autre élément qui est fondamental, c'est que nous avons d'autres institutions au Québec qui ont un rôle à jouer, et je pense qu'un des messages que l'on voulait envoyer aujourd'hui et qu'on va continuer

d'envoyer, c'est qu'il faut assurer une cohérence avec les différents joueurs. Il y a également le fonds de la FTQ, le FSTQ, il y a la Caisse de dépôt, il y a d'autres institutions, des banques qui s'impliquent, et il va falloir qu'on soit capables de créer une cohérence, une vision avec les autres acteurs, les chambres de commerce, etc., pour assurer cette croissance-là. De un.

De deux, lorsque l'on parle d'un montant investi de 1 milliard, il faut qu'on fasse mieux avec les dépenses que l'on fait. Et une des choses que l'on veut faire par rapport notamment aux manufacturiers innovants, c'est de se dire : Peut-être que c'est la même somme d'argent, mais elle est investie différemment, elle est investie plus efficacement, ce qui va nous permettre d'atteindre de meilleures cibles et des cibles plus ambitieuses. Donc, ce n'est pas juste une histoire de mettre des sous en plus, c'est de dépenser l'argent de manière beaucoup plus efficace et beaucoup plus ambitieuse que ce qu'on a fait par le passé.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Le point que je faisais, Mme la ministre, ce n'est pas l'idée de mettre des sous en plus, c'est que, dans le cadre des défis qu'on a, si la contribution annuelle, ça se chiffre à 4 %, 5 % par année puis c'est ça qui vient contribuer au pot général, on va manquer de gaz. Ça va en prendre plus que ça.

Alors, moi, quand j'entends que la prévision d'Investissement Québec, grosso modo, c'est d'aller chercher 50 millions de plus par année d'investissement étranger en fonction de l'historique — parce que c'est sûr qu'on travaille avec un historique — bien, moi, c'est sûr que ça m'inquiète, puis je ne trouve pas ça ambitieux. Ça, c'est un des points que je faisais, Mme la ministre.

Un autre point que je voudrais amener : dans les rapports d'Investissement Québec, à chaque année on a les objectifs avec l'intervention que vous faites, on a un objectif d'emploi. On dit : On a atteint tant d'emplois de créés puis on a atteint tant d'emplois de sauvegardés. Bon. Est-ce que c'est possible d'avoir ces objectifs-là au début, c'est-à-dire : L'an prochain, on prévoit que le travail qu'on va faire va nous donner tant d'emplois? Puis là, après ça, on arrive à la fin de l'année puis on peut regarder un peu... on peut mesurer qu'est-ce qu'on a acquis, qu'est-ce qu'on a fait, qu'est-ce qu'on a dit, on peut avoir un historique. Je ne l'ai pas trouvé. Peut-être que je n'ai pas bien cherché.

Mais, en bout de ligne, moi, de me faire dire à la fin de l'année : On a réussi à faire ça, je suis content de le savoir, mais, moi, ce que j'aime avoir des gens autour de moi, dans la vie, avec qui j'ai travaillé puis avec qui je travaille, bien, au départ on fait un constat, on a une vision, on se fixe des objectifs, on se met en oeuvre, puis après ça on regarde ce qu'on a fait, puis après ça on essaie de voir si on a bien fait, si on peut faire mieux. Ça fait que, un : Est-ce qu'il y a des objectifs qui sont fixés en début? Si oui, quels sont-ils? Sinon, pourquoi?

Le Président (M. Cousineau) : M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Merci. Des objectifs en termes d'emploi, historiquement, à Investissement Québec, il n'y en a pas eu. C'était le résultat de fin d'année qui était mesuré avec une reddition de comptes sur tous les... l'effet des projets qu'on avait mis en oeuvre, que ce soit l'attraction d'investissement étranger, que ce soient des projets à notre réseau régional, etc., on faisait une mesure de ce qui était soutenu et créé. Il n'y a pas eu dans le passé, et il n'y en a pas non plus dans le plan, d'objectif sur les emplois, parce que c'est le résultat d'un paquet de choses qui ne sont pas juste l'effet d'Investissement Québec mais de la combinaison de plusieurs variables.

Exemple : on travaille beaucoup en collaboration et en partenariat avec nos partenaires financiers. Vous voyez aussi dans notre plan qu'on veut augmenter la participation de nos partenaires financiers parce qu'on prend qu'on... Nous, il faut avoir un effet catalyseur, mobilisateur de capitaux. Et nous, souvent, sur 1 \$, on veut en avoir un ou deux qui s'ajoutent à nous pour faire des projets qui sont encore plus porteurs. Et, l'effet de ça, bien, nous, on le mesure à la fin avec une table, un processus qui est vérifié par nos vérificateurs généraux, et c'est ce que vous trouvez dans nos statistiques de fin d'année à chaque fois.

Mais il n'y a pas de cible de début d'année parce qu'il y a plein de choses qu'on ne contrôle pas, dans l'effet de génération des emplois, comme société d'État. Donc, c'est la façon dont c'est fait depuis longtemps puis c'est comme ça qu'on mesure à la fin d'année le résultat, sans avoir de cible, parce qu'on ne contrôle pas assez les éléments pour être en contrôle de livrer sur ces objectifs-là.

Le Président (M. Cousineau) : M. Johnson.

M. Lamontagne : Pardon?

Le Président (M. Cousineau) : Oui, oui, M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Merci. Dans un contexte comme ça, rapidement, étant donné qu'on attend juste à la fin de l'année, voir qu'est-ce qui s'est passé... Il y a un historique de collaboration avec les partenaires dont vous parliez. Tout ça, ça existe. Je comprends qu'il y a plein de choses qu'on ne contrôle pas, mais cette espèce d'écosystème là, là, lui, il existe, ça fait qu'à un moment donné on peut se fier un petit peu sur ce qui se passe.

Mais l'idée d'avoir des cibles, là, que ce soit pour vous, à titre de président, votre personnel, vos équipes, et tout ça... Ça ne serait pas intéressant d'avoir des cibles pour commencer l'année ou commencer... Je ne sais pas, moi, il me semble je me sentirais un petit peu au défi puis vivifié un petit peu de savoir que j'ai des cibles à atteindre, plutôt qu'attendre à la fin de l'année, savoir ce que j'ai fait.

Le Président (M. Cousineau) : Oui, monsieur...

M. Côté (Pierre Gabriel) : En fait, la cible d'emploi est le résultat de tout ce qu'on fait mais avec le résultat de beaucoup d'autres choses qui sont faites dans l'économie. Donc, on n'est pas en contrôle de pouvoir mettre une cible là-dessus, et c'est le résultat qu'on mesure. C'est l'élément ultime que vous voyez dans la somme des actions qu'on prend. Évidemment, c'est de créer de la richesse économique. Oui, la création d'emplois, mais aussi beaucoup d'autres effets à long terme qui ne sont pas mesurables maintenant mais qui vont être mesurables plus tard.

Je vais vous donner des exemples. On fait des interventions avec nos capitaux, qui sont souvent du capital très patient, pour initier quelque chose qui va être utile plus tard. Tout le secteur minier... je vais le citer en exemple parce qu'actuellement on fait beaucoup d'investissement dans le secteur minier pour préparer la relance. Bon. Est-ce que, si je mets une cible sur un investissement, de dire que, dans quatre ans, on va créer des emplois parce qu'on protège un actif qui n'est peut-être pas en opération aujourd'hui... Je vais prendre les installations de Cliffs qui sont mises sous la protection de la faillite. On a acheté ça, on a mis ça... Ça a pris un an, là, le projet a été long. On n'aurait pas pu trouver une façon de mesurer l'emploi là-dessus parce qu'il n'y en a pas, ça n'opère pas aujourd'hui, c'est zéro par rapport à zéro.

Donc, on s'inscrit dans la patience au niveau du capital, pour des résultats à long terme, qui ne sont pas mesurables sur une base annuelle.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Excellent. Du coq à l'âne, on va parler du Programme d'immigrants investisseurs. Je pense que c'est Investissement Québec qui s'occupe de ça?

Une voix : Oui, on gère ça pour le gouvernement, oui.

• (16 h 20) •

M. Lamontagne : Là, ça va être bref, il me reste juste quelques minutes, juste qu'on se donne des questions-réponses.

En 2014, il y avait un des points du budget que c'était d'améliorer l'efficacité du Programme d'immigrants investisseurs. J'avais demandé au ministre à l'époque : O.K., améliorer, ça veut dire quoi, améliorer l'efficacité? Il m'expliquait que ce n'était pas mesurable, là, mais que c'est un effort qu'on faisait. Bon. Aujourd'hui, le Programme d'immigrants investisseurs, moi, j'aimerais ça savoir un peu qu'est-ce que ça rapporte, qu'est-ce que ça contribue en termes d'emploi puis comment c'est contrôlé.

Puis je vais vous dire une chose en arrière de ma question. C'est que moi, dans mon comté, j'ai une petite municipalité qui a à peu près 1 000 habitants. Puis cette municipalité-là, elle a un dépanneur. Puis, dans le dépanneur, il n'y a pas grand-chose sur les tablettes depuis des années. Mais par contre, à tous les trois ans, il y a un changement de propriétaire. Ça fait des années qu'à tous les trois ans il y a un nouvel investisseur qui est passé par votre système puis qui s'en vient opérer le dépanneur, à la grande tristesse du village. Ça fait que moi, quand je regarde ça, je me dis : Il me semble que, le programme, ce n'est pas à ça qu'il doit servir. Comment c'est contrôlé? Qu'est-ce qu'on fait avec l'argent? Où il va? Comment ça marche, ce programme-là, pour dire qu'à un moment donné on a un succès, à part ça? C'est la motte de millions qu'on ramasse, qu'on met à la banque? C'est quoi?

Le Président (M. Cousineau) : M. Côté.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Oui. M. le député, la façon dont ça fonctionne, c'est qu'avec le ministère de l'Immigration le programme qui est mis en place, de faire de l'attraction et de l'immigration, demande — puis je peux faire peut-être un 101 rapidement, là — un dépôt qui est mis à contribution par la génération de l'intérêt dans une négociation pour que l'immigrant s'installe ici, et en espérant qu'il y ait rétention. L'intérêt sur les placements qui sont faits, bien, on le donne en contributions directes à des entreprises partout au Québec. On le fait dans à peu près toutes les régions du Québec. Et foncièrement, bon an, mal an, à chaque année, on parle de 30, 35 millions, qui est l'intérêt sur le capital qui est donné en subventions aux entreprises directes dans tous les domaines. Les critères de ça sont établis en collaboration, bien sûr, avec d'autres acteurs du gouvernement. Parce que nous, on gère le programme pour le gouvernement. Donc, on met en place tous les processus.

Il y a souvent des gens qui accompagnent ces gens-là pour s'assurer que les argents viennent chez nous. C'est passablement complexe, comme programme, mais ça génère beaucoup d'activités, parce que, lorsqu'on fait la sélection, on vise à avoir le maximum de retour sur l'investissement, qui est en fait une subvention, là. C'est une subvention qui est donnée à même les revenus du capital qui est mis chez nous, et qui fructifie, et dont les intérêts sont donnés aux entrepreneurs.

Les critères du déploiement du capital, si c'est... C'est bien votre question?

M. Lamontagne : Bien, en réalité, moi, c'est plus au niveau des retombées. Moi, je regarde dans mon petit village, là, honnêtement, ça ne va pas bien, là.

M. Côté (Pierre Gabriel) : Bien, les retombées en tant que telles, on les mesure, on les mesure en fin d'année, c'est même chose que pour les autres projets. En fin d'année, on va voir chaque projet, on... Est-ce que ça a maintenu ou sauvé des emplois? Et, cette année, à date, là, la statistique, c'est qu'on a fait 247 transactions avec nos capitaux qui venaient du immigrants investisseurs. Dans toutes les régions du Québec, on a déployé 35 millions, et ça a donné, bon an, mal an, à peu près 1 200 emplois qui ont été maintenus ou sauvegardés. Donc, on le mesure, c'est ségrégué dans nos statistiques et, dans notre rapport annuel, ça s'y retrouve à chaque année.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. M. le député de Johnson, il vous reste deux minutes.

M. Lamontagne : Merci. Je vous donnerai de l'information pour enquêter si ça fonctionne bien dans mon petit village, leur programme.

Dernière question que je vais vous demander : Dans votre nouveau plan cette année... Dans le plan d'avant, il y avait un objectif que vous aviez, que c'était de contribuer à maintenir la propriété québécoise des entreprises, puis là on ne le retrouve pas cette année, à moins que j'aie mal lu. Y a-tu une raison?

M. Côté (Pierre Gabriel) : Il est dans une portion du plan. Je vais vous trouver la page rapidement. Mais on en a fait, nous, comme d'habitude, un élément important, parce que chez nous... — on me glisse à l'oreille «page 18», M. le député. Et pourquoi on fait ça, c'est qu'en région, bon an, mal an, on fait à peu près une centaine d'interventions de relève, des petites, des moyennes, et on investit, bon an, mal an, à chaque année, une centaine de millions. On ne parle pas des grands projets, mais on parle de partout en région, des projets de relève, on en a une centaine par année. Donc, le maintien des centres décisionnels et soutien à la relève, c'est un élément important de notre mission.

Et, bien entendu, on le sait tous, la statistique le dit, 40 % des chefs d'entreprise vont être en relève prochaine, là, puis ça nous appelle à être proactifs puis à aller voir ces gens-là, avant qu'ils aient des décisions importantes à prendre, pour les soutenir, pour garder ces entreprises-là au Québec.

M. Lamontagne : Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci. Ça termine ce bloc. Nous allons passer maintenant à un représentant ou une représentante du parti ministériel pour les 20 prochaines minutes. Mme la députée de Fabre.

Mme Sauvé : Merci, M. le Président, Mme la ministre, collègues. Alors, je vais profiter de ce temps qui m'est alloué pour parler de l'économie sociale. C'est un vecteur important pour le développement de notre économie au Québec, et j'étais très heureuse d'entendre la ministre, dans son introduction, parler de ce souhait de reconnaître l'action des organismes qui sont liés à l'économie sociale.

Je vais vous faire un propos pour un peu s'approprier davantage l'action des organismes d'économie sociale, mais tranquillement je vais me diriger vers l'annonce qui a été faite par la ministre au mois de mars, donc tout récemment, pour le renouvellement de l'entente de partenariat avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité pour stimuler le développement des coopératives.

Alors, dans un premier temps, les entreprises d'économie sociale, ce sont les coopératives, ce sont les mutuelles, ce sont les organismes à but non lucratif. Il y en a 7 000, M. le Président. Donc, on a 7 000 entreprises d'économie sociale au Québec, et, parmi elles, il y a à peu près 3 300 entreprises d'économie sociale.

Le chiffre d'affaires. Très important et très impressionnant comme chiffre. De 2002 à maintenant, le chiffre d'affaires des entreprises d'économie sociale a doublé. On est passé de 17 milliards à 33,4 milliards, donc c'est très, très impressionnant. C'est 150 000 personnes qui travaillent dans les entreprises d'économie sociale. Et moi, je vous dirais... Puis je vais me permettre de vous dire mon appréciation un peu personnelle, parce que j'y crois beaucoup, je connais bien ce secteur-là et j'ai été sur le conseil d'administration d'une entreprise d'insertion pendant plusieurs années.

Quand on regarde la mission des organismes d'économie sociale, il y a cette dualité, M. le Président, entre, évidemment, l'activité économique et la mission sociale. Et je vous dirais que je suis très admirative de cet équilibre, qui peut sembler fragile, de rendre une entreprise productive, concurrentielle tout en accompagnant les personnes dans un mieux-être, dans une mise en mouvement parfois vers l'employabilité, parfois vers une citoyenneté plus active. Alors, c'est un équilibre qui n'est pas simple, mais les entreprises d'économie sociale y arrivent de façon extraordinaire.

Alors, à Laval, il y a des entreprises d'insertion. Il y en a une, la firme Jeunes au travail, à qui je pense, que je connais très bien, qui s'occupe des jeunes décrocheurs et qui fait un travail formidable. Il y a bien sûr l'Atelier de tri matières plastiques, qui a d'ailleurs gagné un prix de la chambre de commerce il y a quelques années. Il y a aussi — je ne veux pas en oublier — évidemment, Textil'Art, qui recycle donc le textile en des produits très, très créatifs. Alors, elles ont chacune, ces entreprises, leur propre créneau et elles contribuent vraiment au mieux-être des personnes.

Évidemment, je dois parler d'une coopérative, parce que je veux en venir à ça, la Coopérative de soutien à domicile, à Laval, qui est un de nos fleurons, je dois le dire, et qui a été initiée au départ par les quatre CLSC du territoire de Laval. La coop de soutien à domicile a été nommée coopérative de l'année en 2001.

• (16 h 30) •

En terminant sur mon petit portrait un peu fier de Laval, je vous nommerais la concertation entre ces organismes-là. Il y a une table qui existe, qui est le pôle régional d'économie sociale, où il y a ces réflexions, cette vision et ce partage aussi des bonnes pratiques entre chacune des organisations.

Alors, écoutez, il ne faut pas mettre de côté l'importance des organismes d'économie sociale, ils contribuent. Ils contribuent de façon économique, ils contribuent à l'essor des communautés et ils contribuent à l'évolution des personnes pour la qualité de leur vie de façon très, très générale.

Il y a eu ce plan d'action là qui, en mai 2015, a été lancé par le gouvernement, un plan d'action, donc, quinquennal, 2015-2020. C'est 20 mesures, c'est 100 millions, c'est 20 ministères qui ont été consultés pour son élaboration et c'est six objectifs. Alors, je me dirige tranquillement vers l'annonce qui a eu lieu au mois de mars pour vous dire que, dans le cadre de ce plan d'action, dans les six objectifs, le premier, qui est d'outiller les entreprises d'économie sociale, bien, il y a eu le renouvellement de ce partenariat-là au niveau... bien, en fait, dans un objectif de développement des coopératives.

Alors, en fait, c'est 20 millions au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité pour soutenir la mise en oeuvre du Plan stratégique des réseaux coopératifs. Alors, c'est fort important, cet objectif-là, et j'entends bien la reconnaissance de l'action en économie sociale, j'entends bien le renouvellement de l'entente.

Ma question à la ministre est la suivante : Avec le renouvellement de cette entente, comment, concrètement... — je commence à être un petit peu fatiguée, la voix manque, M. le Président. Alors, comment, concrètement, donc, ce renouvellement d'entente va pouvoir stimuler et peut-être, évidemment, on le souhaite, augmenter le nombre de coopératives au Québec? J'y suis arrivée. Un petit peu d'eau.

Le Président (M. Poëti) : Alors, Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Anglade : Merci. Alors, peut-être, d'abord dire que l'économie sociale, comme ça a été mentionné, représente un secteur d'activité extrêmement important. Il y a 7 000 personnes qui oeuvrent dans ce domaine... 7 000 entreprises, pardon, qui oeuvrent dans ce domaine, donc, générant près de 33 milliards de dollars en termes d'impact économique. Donc, c'est extrêmement important de miser sur l'économie sociale pour un certain nombre de raisons. Je le dis souvent, la croissance économique, ce n'est pas uniquement une croissance économique, c'est une croissance sociale. Un va avec l'autre, et c'est pour ça qu'on ne peut pas penser en termes économiques sans penser en termes sociaux, d'où l'importance accordée dans le budget du gouvernement pour l'économie sociale.

Il faut remarquer qu'au Québec nous avons une particularité, on est arrivés à avoir un équilibre. Les inégalités sociales, bien qu'elles existent, il ne faut pas le sous-estimer, elles existent au Québec, elles sont moindres que ce qu'on retrouve dans les autres régions du Canada. Donc, on a réussi à avoir une société, somme toute, assez égalitaire. Mais l'aspect social est important.

Puis, vous savez, moi, je suis députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, et, dans Saint-Henri—Sainte-Anne, il y a des familles qui vivent avec beaucoup de pauvreté et puis il y a également des gens qui ont beaucoup d'argent. Les écarts sont importants. Donc, trouver cet équilibre entre les plus riches et les moins riches n'est pas facile, et l'économie sociale nous permet une voie de passage. Elle permet une voie de passage, et on est admirés, d'un point de vue international, pour ça, d'ailleurs en témoigne le Forum mondial de l'économie sociale qui va avoir lieu ici en septembre pour une première fois. Ça témoigne de l'intérêt que les gens nous portent quand ils regardent le travail que l'on fait en économie sociale.

Ce que l'annonce qui a été faite permet d'amener, c'est de miser sur des innovations sociales, c'est de miser sur des initiatives qui sont porteuses d'espoir, c'est sûr, mais porteuses de résultats tangibles également. Donc, avec les mesures que l'on amène, ce qu'on tente de faire, c'est d'identifier là où on se démarque particulièrement et le déployer davantage dans d'autres régions ou dans d'autres initiatives, et c'est ce que nous voulons faire avec ces initiatives.

Quelques commentaires additionnels que j'aimerais faire. D'abord, lorsque l'on parle d'économie sociale, on inclut évidemment les coopératives. Et une autre valeur ajoutée aux coopératives, c'est bien sûr le fait qu'elles sont complètement ancrées dans leurs communautés, et donc, par conséquent, c'est les gens qui se prennent en main. Il y a une espèce de prise de conscience collective lorsque l'on parle de coopératives, et ça fait en sorte aussi que ce sont des sociétés qui ne sont pas très... difficilement délocalisables, puisque ce sont des gens qui se sont mis ensemble pour soutenir une communauté, pour développer des services.

Alors, lorsque l'on regarde l'ensemble de l'assiette de l'économie, avoir un volet d'économie sociale, ça représente un peu la diversification dont on a besoin, mais aussi l'ancrage au niveau de l'économie de manière plus large. Donc, ce que l'on souhaite faire, c'est poursuivre dans cette veine et poursuivre dans des domaines bien spécifiques. Vous avez mentionné tout à l'heure un exemple à Laval. Un des domaines où il y a le plus d'opportunités en termes d'économie sociale, c'est bien sûr l'accompagnement des personnes âgées pour qu'elles restent à domicile le plus longtemps possible. C'est un secteur qui est en pleine croissance, c'est un secteur qui répond à un besoin criant, besoin urgent de la population avec notre vieillissement et c'est également une opportunité pour les gens qui veulent être dans le domaine coopératif.

Dernière chose, parce qu'il faut quand même faire le lien avec l'entrepreneuriat, il y a beaucoup de personnes qui oeuvrent dans les coopératives, et c'est également un bon moyen de développer la relève entrepreneuriale à l'intérieur des coopératives. Et, dans un contexte où il va y avoir beaucoup d'entreprises qui vont changer de mains, la relève entrepreneuriale que l'on veut former, que l'on souhaite voir émerger, qui est déjà là jusqu'à un certain point, bien, elle peut également exister à travers les coopératives. Ce sont de très, très bons outils pour développer, justement, ces compétences et en profiter à terme. Alors, voilà pourquoi l'économie sociale revêt une importance aussi particulière pour le gouvernement. Merci.

Le Président (M. Poëti) : Merci, Mme la ministre. Le député de Laval-des-Rapides pour 9 min 17 s au total.

M. Polo : Merci beaucoup, M. le Président. Je vais prendre la parole pour... Bien, en fait, je vais commencer par faire une mise en contexte, M. le Président, parce que je vais interpeller la ministre sur l'annonce qu'elle a faite aujourd'hui sur le plan d'action, là, pour... le plan stratégique pour Investissement Québec. Mais, avant tout, je vais parler de ma région, comme ma collègue de Fabre l'a fait juste avant moi, de quelle façon notre région, au niveau économique, se distingue et performe, pour utiliser un terme que je connais bien, également.

Ceci dit, parce qu'on parle d'Investissement Québec... Et j'ai eu l'occasion de rencontrer le directeur régional de Laval-Laurentides d'Investissement Québec dans le passé, je comprends très bien les actions qui sont posées sur le terrain. J'aimerais tout d'abord commencer par vous expliquer que, bon, Laval, malheureusement, et on fait un grand travail à ce niveau-là, au niveau politique, là, pour faire rayonner Laval encore plus, mais malheureusement, bien souvent, à cause de la proximité géographique avec Montréal et souvent... passe un peu des fois sous le radar, mais c'est quand même une

population de 420 000 personnes, qui croît à tout près de 7 %, ce qui est presque le double de la croissance démographique pour l'ensemble du Québec, ce qui a un impact, justement, sur le développement économique qui est fait sur le territoire lavallois. C'est un territoire où nous accueillons de plus en plus de nouveaux arrivants, également, ma collègue de Fabre a eu l'occasion de travailler directement avec eux dans le passé. Mais également c'est un impact direct aussi de par ce dynamisme économique qu'on voit à travers l'ensemble des 10 000 à 11 000 entreprises sur le territoire lavallois, un dynamisme économique qu'on voit également au niveau de l'entrepreneuriat.

Vous avez parlé également de l'entrepreneuriat, Mme la ministre, brièvement. Je sais que ce n'est pas votre mandat. On a notre collègue responsable des PME, avec qui j'ai eu l'occasion de faire les crédits hier matin, qui en a parlé. Mais ce qui est intéressant au niveau de l'entrepreneuriat — puis ma collègue de Fabre a travaillé pendant presque 20 ans au carrefour jeunesse-emploi, qui a aussi un mandat au niveau de l'entrepreneuriat — c'est que, par exemple, au niveau des clientèles comme les jeunes, les clientèles des nouveaux arrivants, c'est des clientèles qui stimulent grandement ce désir d'entreprendre, ce souhait de se lancer en affaires, d'être autonomes, d'être indépendants économiquement parlant — je rassure mon collègue de Sanguinet à ce niveau-là. Mais ce qui est intéressant, c'est que je vais faire un lien avec une étude de la Fondation de l'entrepreneurship, qui a été faite sur le territoire lavallois, qui a été publiée il y a de cela deux ans et qui parlait justement de quelle façon l'indice entrepreneurial des jeunes et des clientèles immigrantes à Laval était, en fait, le triple des natifs. Et c'est très encourageant pour nous de voir, justement, ce grand potentiel, ce grand bassin d'innovation, de personnes qui souhaitent se lancer en affaires. Et là où le travail doit être fait, et vous l'avez mentionné, vous, également, c'est dans l'accompagnement, parce que c'est des personnes nouvellement arrivées ou c'est des jeunes qui n'ont pas encore des réseaux d'affaires établis, des mentors, des conseillers, etc., pour, justement, bien les guider, bien les accompagner, bien les conseiller dans leur cheminement à ce niveau-là.

Laval, j'ai l'occasion à tous les jours, au quotidien, dans le cadre du travail que je fais sur le terrain dans mon comté de Laval-des-Rapides, de le voir, au niveau du parc industriel — la plus vieille partie du parc industriel est établie dans mon comté — est foisonnante de projets. Juste la semaine dernière, j'ai eu l'occasion de participer au gala de la chambre de commerce de Laval, le gala Dunamis, voir de quelle façon cette communauté d'affaires se mobilise justement pour redonner et bâtir cette fierté lavalloise à ce niveau-là.

• (16 h 40) •

On voit également de quelle façon, concrètement, les actions du gouvernement du Québec, que ce soit au niveau économique, que ce soit au niveau gouvernemental, stimulent ce développement économique. J'ai juste à mentionner, par exemple, la Place Bell, qui est en construction actuellement, où le gouvernement du Québec s'est engagé pour 25 % du total des 200 millions accordés ou estimés pour la construction de cet amphithéâtre. J'ai moi-même également travaillé, de concert avec la ministre, l'ancienne ministre de la Culture, sur les rénovations des infrastructures culturelles et artistiques dans la salle André-Mathieu à l'automne dernier, une intervention sur un projet d'à peu près 3 millions de dollars, directement, également au niveau de mon comté.

Principaux employeurs également, c'est une fierté des Lavallois, que ce soit Provigo, Multi-marques, Costco, le Groupe Hexagone, anciennement Simard et Beaudry, mais également Alimentation Couche-Tard. Et aussi mes collègues et moi avons fait une annonce régionale en concert ou, si on peut dire, synchronisée avec la ministre responsable des PME pour annoncer les quatre plus récentes entreprises des PME PerforME, et nous sommes rendus à huit sur un total d'à peu près 60 au niveau national. Nous sommes rendus à huit à ce niveau-là.

Ce qui est très intéressant, Mme la ministre, au niveau économique, au niveau de la mise en contexte, c'est que l'ensemble de ces interventions-là se font de concert entre les différents acteurs sur le territoire : anciennement le CLD de Laval, qui est aujourd'hui, maintenant, intégré au service économique de la ville de Laval, et également, et je pense que ça va être annoncé prochainement si je ne me trompe pas, le service de soutien aux exportations, et on va avoir l'occasion de parler d'exportation un peu plus tard, je suis convaincu, vous en avez déjà parlé également, mais le service de soutien aux exportations, l'ORPEX, l'organisme régional de promotion des exportations, est également intégré au service économique de la ville de Laval à ce niveau-là.

Tout cela pour vous dire que je pense qu'on a un bilan, on a des actions sur lesquelles nous pouvons être fiers, être fiers comme membres du gouvernement, comme collègues, mais également être fiers pour, justement, cette croissance économique pour la région. Et l'annonce que vous avez faite aujourd'hui va dans cette direction-là, va dans la direction, justement, de favoriser ce meilleur accompagnement, de favoriser, justement, cette prise d'initiative ou ce leadership que doit assumer, avec votre vision, avec votre soutien, Investissement Québec au niveau des régions, à ce niveau-là, et même combler, jusqu'à un certain point... et mon collègue de Johnson va sourire lorsque je vais le mentionner parce qu'il le fait et l'an dernier il l'a fait également, mais combler un peu le manque, si on peut dire, cette faille du travail que les CLD devaient accomplir sur le terrain, des failles qui ont été, en fait, répertoriées par le Vérificateur général l'an dernier dans leur rapport au mois de mars 2015, ce travail qui devait être accompli sur le terrain pour accompagner nos entrepreneurs, que ce soit la mauvaise utilisation des fonds locaux d'investissement, que ce soit la sous-utilisation des FLI pour stimuler l'entrepreneuriat en région. Et je pense qu'à ce niveau-là le plan stratégique que vous avez annoncé aujourd'hui avec M. Côté démontre justement ce souhait, pour une institution comme Investissement Québec, de prendre pleinement sa place sur le territoire.

Donc, je ne sais pas combien de temps...

Le Président (M. Cousineau) : Il vous reste 1 min 32 s.

M. Polo : Je vais peut-être, à ce moment-là, plutôt que d'avoir à contraindre la ministre à répondre à l'intérieur d'une minute, reprendre la minute qu'il me reste sur le prochain bloc, puis là, à ce moment-là, je terminerais, puis la ministre pourrait, à ce moment-là, élaborer sur la question d'Investissement Québec et le plan stratégique.

Le Président (M. Cousineau) : Nous, on met ça en banque, mon cher ami.

M. Polo : Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Alors, merci. Donc, je passerais au bloc suivant. Est-ce que vous aviez une question? Oui, Mme la ministre.

Mme Anglade : Est-ce qu'il y a moyen de suspendre pendant trois minutes?

Le Président (M. Cousineau) : Absolument, Mme la ministre, ça va me faire plaisir.

Mme Anglade : Oui? Trois minutes, puis je reviens tout de suite.

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Sur le temps du gouvernement, effectivement. Alors, nous allons suspendre trois minutes.

Mme Anglade : Trois minutes. Merci. Je vous reviens.

(Suspension de la séance à 16 h 44)

(Reprise à 16 h 47)

Le Président (M. Cousineau) : Donc, nous reprenons nos travaux. M. le député de Sanguinet, vous avez donc 20 minutes sur votre bloc. Débutez.

M. Therrien : Oui, merci, M. le Président. Je reviens à mon intervention, à la dernière intervention que j'avais faite, et vous devinez que c'était sur les exportations. Je voudrais vous entendre là-dessus. Vous avez parlé, à un moment donné, dans votre laïus de départ, que c'est important, les exportations, puis j'en suis convaincu aussi. Par contre, évidemment, le commerce extérieur appartient à votre ministère, mais il faut comprendre aussi que le ministère des Relations internationales est un appui évident, là, tu sais. Est-ce que vous êtes d'accord avec ce que je vous dis là?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : C'est un appui, oui, mais les exportations relèvent définitivement de mon ministère.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député.

M. Therrien : Je suis d'accord. On s'entend. Mais, tu sais, on peut s'entendre aussi sur le fait que les délégations puis les bureaux vont aider les exportateurs éventuellement, peuvent aider.

Mme Anglade : Jusqu'à un certain point, oui.

M. Therrien : Oui? O.K.

Mme Anglade : Jusqu'à un certain point, oui.

M. Therrien : O.K. Je regarde à la page 82 du budget des dépenses, crédits des ministères et organismes, je vois qu'en 2015-2016 vous aviez prévu 25 056 000 \$ pour les exportations, et, pour 2016-2017, c'est 25 009 000 \$. Ça veut dire qu'il y aurait une légère diminution d'une quarantaine de mille de dollars. Est-ce que vous me suivez, Mme la ministre? Est-ce que vous me suivez?

Mme Anglade : Oui, bien, je vous suis pour le 25 056 000 \$, parce que je crois qu'il est dans le livre des... Vous regardez le livre des crédits, mais, dans le budget pour 2016-2017, on a un total qui se compare à ça, de 32 millions.

M. Therrien : 32 millions au lieu de 25 millions?

Mme Anglade : Au lieu de 25. Bien, en fait, 2017-2018, mais ça, c'est des prévisions, oui.

M. Therrien : O.K. Et d'où vient cette augmentation-là pour... Aidez-moi, là. Pourquoi on ne le voit pas dans les crédits du ministère? Juste pour savoir, là, c'est quoi, la différence?

Mme Anglade : Alors, ce que je comprends, c'est que ça a été annoncé au budget et que ça s'ajoute aux crédits qui avaient été déposés plus tôt. C'est ça?

Une voix : ...

Mme Anglade : Oui, c'est ça, qui ont été déposés la même journée, mais ça s'ajoute dans les... Parce que le ministre des Finances a annoncé des ajouts, donc c'est pour ça que ça ne paraît pas dans le livre des crédits. Mais, quand on regarde dans le budget, si vous regardez le détail du budget, il y a des montants additionnels qui ont été mis et qui permettent d'arriver à un budget final de 32 millions de dollars pour le commerce extérieur pour 2016-2017.

M. Therrien : Donc, c'est 7 millions de plus.

Mme Anglade : C'est bien ça, c'est bien ça.

Une voix : 7,5.

M. Therrien : O.K., puis c'est... 7,5, O.K., on s'entend là-dessus.

Mme Anglade : On s'entend là-dessus.

• (16 h 50) •

M. Therrien : Bon, je suis content de voir ça, parce que, là, je voyais qu'il y avait un gel ou même pire qu'un gel, une diminution, légère diminution. Par contre, on sait déjà que des bureaux de Taipei, Santiago, de Moscou sont fermés, il y a eu des compressions à Berlin, Washington, Atlanta. Là, je parle des budgets... de ce qui a précédé cette année, là. Déjà, le MRI a été coupé, là, assez fortement. C'est un des ministères qui a écopé le plus de l'austérité libérale, là. Et, quand je regarde à la page 152, je m'aperçois qu'on va passer cette année de dépenses de 47 millions à 39 millions, ça veut dire une diminution de 15 % dans les représentations du Québec à l'étranger.

Alors, moi, je me demande... Tantôt, tu sais, moi, je m'étais enigné pour dire : Bien, il y a un gel au niveau du commerce extérieur, mais il y a une diminution dans cet aspect-là qui... Écoutez, il faut l'avouer, là, je veux dire, c'est une contribution au commerce extérieur. Et là, avec l'information que vous me donnez, finalement, une augmentation de 7 millions dans votre poste à vous, mais une diminution de 7 millions de l'autre côté, est-ce que c'est une bonne façon de stimuler les exportations? Vous pensez que vous allez réussir à stimuler les exportations de cette façon-là? Je ne le sais pas, là, j'ai...

Mais là, tu sais, vous m'avez donné un 7 millions de plus... Je vous crois sur parole, là. Le 5... ou 7 millions de plus, mais vous pensez que c'est suffisant pour atteindre les objectifs? Parce que, là, vous... Considérez que le taux de change a augmenté, donc il y a un effet négatif qui va arriver, là, qui est probable, qui va arriver bientôt. Là, tu as l'effet en J, là, dans les exportations, ça veut dire que ça prend un laps de temps avant que les exportations soient influencées par un mouvement du taux de change, là, il y a comme un délai. Alors, vous pensez que vous allez stimuler les exportations à peu près en ayant, à peu près, le même budget, là, et une augmentation du taux de change qu'on a vue?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Parfait. Répondre rapidement sur le taux de change, c'est sûr qu'à chaque fois qu'on a un dollar plus faible, ça stimule les exportations, mais, inversement, c'est plus difficile de faire des achats pour améliorer la productivité. Donc, lorsque le taux se rapproche de la parité, c'est à ce moment-là que, peut-être, ça devient plus difficile pour les exportations, mais ça nous favorise, à ce moment-là, pour des achats de matériel. Alors, moi, je pense qu'il ne faut pas baser une politique économique en fonction d'un taux de change qui varie, je pense qu'il faut regarder de manière plus large les fondamentaux, et les fondamentaux sont dans les investissements que l'on fait dans les entreprises.

Maintenant, pour votre question spécifique par rapport au MRI, d'abord vous dire que, dans les changements qui ont été effectués au niveau du ministère des Relations internationales, il n'y a pas eu de coupe auprès des employés commerciaux. Donc, le nombre d'employés commerciaux a été maintenu, de un.

De deux, je pense que, lorsque l'on parle d'exportation, ce qui est vraiment à privilégier en matière d'exportation, au-delà du géographique, c'est le géographique et le sectoriel. Et, de plus en plus, les approches en matière d'exportation visent à faire des exportations d'un point de vue sectoriel. Lorsque l'on regarde nos entreprises, ce qui est important pour elles... C'est sûr que c'est un avantage que d'avoir une personne sur le terrain de l'autre côté qui est capable de regarder ce qui se passe, c'est certain, mais, de manière encore plus fondamentale, c'est d'avoir une stratégie très ciblée géographiquement, sectoriellement qui te permet d'être beaucoup plus pointu et de miser sur des marchés très clairs. Alors, je pense que, dans les stratégies d'exportation que l'on va mettre de l'avant, justement, dans les prochains mois, ce que vous allez voir, c'est que cette matrice-là, c'est elle qui va être déterminante pour vraiment rencontrer les objectifs d'exportation.

Mais, de manière encore plus fondamentale, les exportations, c'est quoi? Ce sont des exportations de biens. On arrive à exporter quand nos biens sont particulièrement innovants, quand nos entreprises sont particulièrement compétitives. Donc, il faut qu'on investisse de manière importante au niveau des investissements des entreprises elles-mêmes pour les rendre compétitives, pour les rendre productives, pour que, quand elles arrivent dans un marché au niveau de l'exportation, elles soient capables vraiment de percer ces marchés-là. Donc, c'est cet investissement-là qui, à long terme, va être payant.

À mon avis, jusqu'à... Ah! j'ai déjà terminé mon temps. Bien, alors...

M. Therrien : Elle peut terminer. Oui, oui, vous pouvez terminer.

Mme Anglade : Oui, en tout cas... Voilà.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord.

M. Therrien : Mais vous auriez pu continuer, ce n'est pas grave.

Mme Anglade : Oui, je peux? Bien, alors...

M. Therrien : Bien, une minute, mettons, parce que vous étiez dans votre élan, là.

Mme Anglade : Oui, oui, merci.

M. Therrien : Puis là je vous trouve intéressante, là.

Mme Anglade : Juste là?

M. Therrien : Oui, je vous avoue. Tantôt non, mais là oui.

Le Président (M. Cousineau) : On ne vous dérange pas?

M. Therrien : Non, ça va aller.

Le Président (M. Cousineau) : Allez-y, Mme la ministre.

Mme Anglade : Ce que je disais, c'est que c'est vraiment là le nerf de la guerre. C'est que, pour que nos entreprises soient vraiment compétitives, il faut qu'elles soient productives, donc il faut qu'on investisse dans l'automatisation, dans les produits innovants, plus que de dire... Puis, si vous me demandez de faire un choix, on n'a pas besoin de faire ce choix-là, puisqu'on a les deux, mais c'est encore plus fondamental de faire ça que de dire : On a un représentant, nécessairement, commercial à l'étranger. Je veux dire, c'est là qu'est le nerf de la guerre en matière d'exportation.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Donc, vous dites que la représentation à l'étranger n'est pas si importante que ça, ce qui est important, c'est l'innovation. C'est ça que vous me dites?

Mme Anglade : Je vous dis que, dans le fondamental, dans la croissance économique, ce qui est fondamental, c'est qu'on ait des entreprises qui soient compétitives. Il n'y a pas d'exportation pour nos entreprises si nos entreprises ne sont pas concurrentielles à l'international. Pour être concurrentielles à l'international, il faut qu'elles aient des produits concurrentiels, il faut qu'il y ait une structure où on innove, et c'est ça qui va faire en sorte qu'elles seront capables d'exporter. Après viennent, évidemment, les ouvertures sur le marché. Si on a une personne qui est sur un terrain... si on a une personne qui est au Brésil et qui est capable d'ouvrir des portes pour nous, ça facilite l'exportation, mais, si ton produit, il n'est pas bon, tu n'as pas plus réglé le problème.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : On ne parlait pas d'un investissement de 1 \$ qui rapportait 7 \$ quand tu donnais de l'argent au ministère des Relations internationales? Il n'y a pas cette base de comparaison, de dire que... qui prouve que les délégations puis les gens à l'étranger ont une importance? J'aimerais ça que vous répondiez en une minute, pas plus, parce que j'ai d'autres questions à vous poser.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Vous faites référence à un chiffre que je ne connais pas. 1 \$ investi au MRI rapporte 7 \$?

M. Therrien : Oui, au MRI ou, en tout cas, à la représentation internationale, peut augmenter jusqu'à 7 \$ les exportations.

Mme Anglade : Je ne pourrais pas vous répondre. Peut-être que je peux demander à mon équipe de chercher, puis je vais vous revenir là-dessus.

M. Therrien : Non, ça va. Non, non. C'est une règle...

Mme Anglade : Je ne peux pas vous répondre.

M. Therrien : O.K. Par rapport... C'est quoi qu'on exporte le plus au Québec?

Mme Anglade : Bien, en général...

M. Therrien : Non, le produit qu'on exporte le plus. Vous parlez d'exportation des produits. Qu'est-ce qu'on exporte le plus au Québec?

Mme Anglade : Bien, c'est des produits de l'aviation, de l'aéronautique, de l'aérospatiale. Ce sont les premiers produits qu'on va exporter de manière importante.

M. Therrien : Vous êtes sûre?

Mme Anglade : Bien, c'est tous les secteurs. L'aéronautique, oui, tous les secteurs... De manière générale, tous les secteurs de l'aérospatiale, de l'aéronautique sont les secteurs dans lesquels vous allez voir une plus grande exportation, d'où l'importance de Bombardier.

M. Therrien : Je vois le collègue qui travaillait avant au commerce extérieur, on va juste vérifier.

O.K. Vous dites que l'innovation, c'est important. L'innovation, c'est important. Vous mettez 7 millions de moins cette année en innovation. Donc là, tout le laïus que vous me dites, ce n'est pas grave si on coupe à l'étranger. Vous regardez, là, encore le même budget des dépenses, crédits des ministères et organismes, c'est 7 millions de moins dans Soutien à l'innovation, sans compter que les universités vont avoir des problèmes financiers. Déjà, les recteurs sortent pour dire qu'ils ont des problèmes majeurs.

Le Président (M. Cousineau) : C'était une question. Mme la ministre.

Mme Anglade : Donc, le 7 millions... Je vais céder la parole à mon sous-ministre simplement pour la réponse au niveau du 7 millions des exportations.

Le Président (M. Cousineau) : M. le sous-ministre, M. Dumas.

M. Dumas (Jocelin) : Oui, bien, écoutez, on peut sortir les chiffres précis, mais, sommairement, là, c'est que les programmes de transfert ne sont pas touchés. Puis même il y a plusieurs initiatives qui ont été bonifiées dans le discours sur le budget. Puis la différence de 7 millions, là, c'est dans le service de dette qui est lié au programme de soutien aux infrastructures de recherche. Alors, la dépense chez nous, c'est le service de dette. On a fait une évaluation serrée des besoins pour l'an prochain, et il y a un montant de 7 millions de réduction au service de dette, mais ça n'a aucun impact soit sur les investissements qu'on fait ou les programmes de transfert aux clientèles.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député.

M. Therrien : Est-ce qu'on est d'accord pour dire qu'il n'y a pas d'augmentation de l'appui qu'on peut donner à l'innovation? Mettons que vous me dites que la diminution est due au service de la dette. Moi, je vous pose la question parce que je ne le sais pas, moi. Je vous pose la question, c'est vous l'expert. Est-ce qu'il y a une augmentation de l'appui à l'innovation? Tu sais, c'est la question que je vous pose, là. Parce que vous me dites que c'est important. Moi, je veux savoir...

Mme Anglade : Oui, bien sûr. Alors...

M. Therrien : Est-ce que vous appuyez l'innovation?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

• (17 heures) •

Mme Anglade : Oui, bien, écoutez, aujourd'hui on parle de 7 millions, mais ce qu'on constate, c'est qu'aujourd'hui on vient d'annoncer pour le manufacturier innovant 500 millions de dollars sur les trois prochaines années, en termes d'allocation. Alors, je pense que c'est un message assez fort qu'on envoie en matière d'innovation pour le secteur manufacturier.

J'aimerais peut-être revenir, peut-être, à votre question. Vous m'aviez dit : Est-ce que je suis sûre que c'est le secteur de l'aérospatiale qu'on exporte le plus? Je vais juste regarder les chiffres avec vous rapidement. Le premier secteur, c'est évidemment avions, hélicoptères, autres véhicules aériens, donc le secteur de l'aérospatiale, de l'aéronautique qui est le premier élément. Après vient, évidemment, l'aluminium. Et puis, après ça, bon, il y a les produits de la foresterie, puis ça se décline de différentes manières, les minerais... Alors, on peut les décliner avec vous.

Mais c'est clair que l'aérospatiale et l'aéronautique jouent un rôle fondamental. Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle le gouvernement insiste autant en matière d'investissement pour le secteur de l'aérospatiale avec Bombardier. Parce que non seulement c'est un secteur d'exportation important, mais en plus c'est un secteur fondamental en termes de recherche et développement pour le Québec.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Je comprends très bien, mais, à toutes les autres positions... D'abord, c'est un test que je vous faisais passer, là. Toutes les autres positions, c'est des matières premières. Donc, quand vous me dites que... Moi, je souhaiterais que l'innovation soit extrêmement importante, mais actuellement, le profil industriel du Québec, malheureusement — c'est un commentaire que je fais, je veux juste passer à autre chose ensuite — malheureusement, on a un profil encore d'exportation de matières premières. C'est dû, entre autres, à cause du malaise hollandais, que vous connaissez sûrement.

J'ai une histoire à vous raconter, vous me dites si vous l'appréciez ou non puis si je me trompe en quelque part. Ça va?

Mme Anglade : Oui, allez-y.

M. Therrien : Je vous raconte une histoire. C'est à mon tour de vous raconter une histoire, là. Vous avez dit que... c'est le député...

Mme Anglade : Ce n'est pas moi, la conteuse, c'est vous, le conteur.

M. Therrien : Oui, c'est ça. Bon, moi, je suis racontoux, O.K.? Bombardier a des problèmes financiers, la série C ne fonctionne pas, ça ne lève pas, alors le gouvernement libéral décide d'aider Bombardier pour justement que ça fonctionne, pour que Bombardier ait les liquidités nécessaires. Par contre, on s'entend, à peu près tout le monde, pour dire que c'est un mauvais deal. Il y a trois personnes qui disent que c'est un bon deal : le premier ministre, l'ancien ministre de l'Économie puis le nouveau ministre de l'Économie. Tout le reste sur la planète Terre disent que c'est un mauvais deal, à part les gens qui sont dans Bombardier. Je vois des gens qui me regardent de travers, mais lisez les journaux puis c'est ça qu'on dit.

Ensuite, étant donné que les commandes de série C ne montent pas comme on se l'attend, et vous avez investi entièrement dans quelque chose qui n'avait aucun revenu encore, donc ça vous met dans une position difficile, on approche Air Canada et on lui dit : Qu'est-ce que tu dirais de faire des options d'achat sur la C Series, parce que ça va sauver notre deal, qui est un mauvais deal, on s'entend? Et, pour s'assurer que tu fasses une bonne affaire, bien, on a tout simplement une cour d'appel qui vous a dit que tu devais donner des emplois à 2 000 personnes qui étaient anciennement chez Aveos et garantir ces emplois-là, et, à partir de ce moment-là, bien, si tu m'aides dans mon mauvais deal, bien, moi, à ce moment-là, je vais sacrifier 2 000 emplois puis je ne vais pas vous poursuivre pour m'assurer qu'Aveos a gardé leurs emplois. Finalement, vous présentez le deal et vous dites qu'Aveos, finalement, est protégée parce qu'il va y avoir un centre d'excellence qui va ouvrir en 2025. Sauf que le problème, c'est qu'on est en 2016, puis, qu'est-ce qu'il va arriver avec les neuf prochaines années, je ne le sais pas.

Finalement, Bombardier faisant fi de l'entente que vous avez négociée avec eux, puis qu'on prend les contribuables... l'argent des contribuables, 1,3 milliard, dans une situation où est-ce qu'on est dans de l'austérité libérale, où est-ce qu'on vient chercher de l'argent dans nos poches constamment... Vous prenez 1,3 milliard, vous mettez ça dans une société en commandite, et vous n'avez aucun pouvoir sur Bombardier, et eux vont pousser l'insulte à l'injure en congédiant 2 400 personnes au Québec en février et en déplaçant au Kansas 75 employés, suite à la fermeture du centre d'essai de Mirabel. Alors donc, ce qu'on se dit, c'est que c'est un mauvais deal puis vous avez sacrifié 2 000 emplois d'Aveos pour justement justifier ce mauvais deal là. Elle est où, la pogne, dans mon histoire?

Le Président (M. Cousineau) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, écoutez, il y en a...

M. Therrien : ...bonne histoire?

Mme Anglade : C'est une bonne histoire, mais c'est une histoire qui ne doit pas être basée sur des faits, hein? Alors, pendant que...

M. Therrien : ...

Le Président (M. Cousineau) : Un instant, là.

Mme Anglade : Pendant que... Vous aimez lire les journaux. Je constate que vous aimez lire les journaux, quand même.

M. Therrien : ...vous aussi, là.

Mme Anglade : Mais oui, moi aussi. Et justement je suis en train de le lire. Alors, à 15 h 18, aujourd'hui : *Delta achèterait au moins 75 avions de C Series de Bombardier*. Alors, voilà une bonne nouvelle qui vient juste d'être annoncée dans les médias. Je ne sais pas si on peut se fier toujours à ce qui est écrit dans les journaux, mais voici une nouvelle qui vient d'être annoncée.

M. Therrien : Oui, toujours...

Mme Anglade : J'aimerais...

M. Therrien : ...

Mme Anglade : J'aimerais...

Le Président (M. Cousineau) : Faites attention pour ne pas parler en même temps, s'il vous plaît! Allez-y, poursuivez, Mme la ministre.

Mme Anglade : Parfait.

M. Therrien : Il y a des gens d'Aveos qui vous écoutent, madame, en passant.

Mme Anglade : Il y a beaucoup de personnes qui doivent nous écouter, puis c'est très bien qu'ils nous écoutent. Alors, un certain nombre de choses que je vais défaire dans votre histoire. La première, et je vais revenir à mon... parce que vous avez fait un point sur les matières premières au départ. Je veux juste qu'on clarifie une chose : lorsque l'on parle de manufacturiers innovants, on parle aussi de manufacturiers innovants qui touchent les matières premières, puis la transformation du bois, puis la transformation de métaux. Donc, ce n'est pas uniquement un secteur qui est au niveau de l'aérospatiale, ce sont des secteurs qui touchent d'autres vecteurs de notre économie et qui font en sorte qu'on est capables de miser sur les exportations, de un.

De deux, la raison pour laquelle le gouvernement a décidé d'investir dans Bombardier... Vous nous disiez tout à l'heure : Mon Dieu! Vous avez coupé 7 millions de dollars en innovation; mais là l'innovation c'est important, c'est fondamental, vous coupez 7 millions. En fait, on investit, on annonce aujourd'hui qu'on veut, au contraire, mettre 500 millions de dollars. Mais, parallèlement à ça, l'endroit où il y a le plus de recherche et développement qui se fait, c'est justement dans le secteur de l'aérospatiale.

Lorsque l'on parle de RONA, lorsque l'on parle de St-Hubert, vous venez nous voir et vous nous dites : Mon Dieu! Vous n'êtes pas intervenus. Premièrement, dans un des cas, on a proposé quelque chose, on a eu des discussions, ce n'est pas arrivé, c'est dans le cas de St-Hubert. RONA, l'entreprise voulait vendre. Là, on est dans Bombardier, un secteur névralgique, névralgique pour le Québec, puis vous nous dites : Ah! bien là, vous avez fait un mauvais deal.

Écoutez, moi, quand je lis les journaux... On ne doit pas lire les mêmes journaux. On ne doit pas lire les mêmes journaux parce qu'on voit...

M. Therrien : ...

Mme Anglade : ... — c'est sûrement ça, en effet — on voit qu'au contraire les gens saluent le fait qu'on ait investi dans le CSeries. Plus que ça, qui demande à ce que les gens soient impliqués? Le maire de Montréal demande à ce que le fédéral fasse quelque chose, la première ministre de l'Ontario a demandé à ce que le fédéral s'investisse, on a demandé au fédéral de s'investir. Donc, je pense qu'il y a une volonté générale de dire que c'est fondamental.

Lorsque l'on parle des emplois chez Bombardier...

M. Therrien : ...

Mme Anglade : ...lorsque l'on parle des emplois...

M. Therrien : ...

Mme Anglade : Bien oui, je réponds à votre question.

Le Président (M. Cousineau) : Non, un instant! Un instant!

M. Therrien : ...

Mme Anglade : Bien, si vous voulez écouter...

Le Président (M. Cousineau) : S'il vous plaît! S'il vous plaît!

Mme Anglade : Écoutez-la.

Le Président (M. Cousineau) : S'il vous plaît! Un instant!

M. Therrien : ...

Le Président (M. Cousineau) : C'est moi qui ai la parole, monsieur... M. le député de Sanguinet, c'est moi qui ai la parole, là. D'accord? Moi, je pense que ça se passe bien, mais il faudrait laisser répondre la ministre. Puis, par la suite, moi, quand je fais signe que vous devez arriver à une conclusion pour qu'on puisse passer la parole aux députés, bien, il faut aussi aller dans ce sens-là.

Alors, terminez rapidement, Mme la ministre, puis après ça, bien, peut-être une autre petite question, parce qu'il vous reste une minute.

Mme Anglade : Bien, écoutez, pour le bienfait de mon collègue, ça ne me dérange pas de terminer maintenant pour qu'il repose une question, pour que je puisse poursuivre. C'est comme il le souhaite.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. Monsieur...

M. Therrien : O.K. C'est parce que la Caisse de dépôt n'a pas investi de la façon que vous l'avez fait. Puis, le fédéral, actuellement il n'y a rien dans le budget qui mentionne qu'ils veulent justement aider Bombardier. Ceci étant dit, on n'est pas contre l'aide à Bombardier, ce n'est pas ça, ce n'est pas ça du tout. C'est la façon que vous l'avez fait, qui a été condamnée par à peu près tout le monde, sauf votre gouvernement.

Bien non, mais écoutez, là, je veux dire, franchement... Bien non, mais, je veux dire, vous avez actuellement un deal que vous n'avez même pas voulu garder dans votre ministère, vous voulez le donner à un autre ministre, qui dit : Va-t'en avec ton deal, parce que vous n'êtes même pas à l'aise avec l'idée de défendre ce deal-là, puis après vous me dites : C'est un bon deal puis tout le monde dit ça. Je n'ai pas lu en nulle part que c'était un bon deal, pas en nulle part.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, M. le député...

M. Therrien : Il y a une façon de faire les choses.

Le Président (M. Cousineau) : ...ça termine le bloc de l'opposition officielle. Nous allons passer au prochain 20 minutes de... M. le député de Laval-des-Rapides pour les prochaines 20 minutes. D'accord?

M. Polo : Merci beaucoup, M. le Président. Ça va donner l'occasion à mon collègue de Sanguinet de reprendre son souffle, également.

M. Therrien : J'en ai, du souffle.

M. Polo : Non, en effet. Des fois...

M. Therrien : ...prêt à jouer longtemps...

• (17 h 10) •

M. Polo : Des fois, un peu trop longtemps, en effet. M. le Président, j'ai pris la parole dans le bloc précédent pour mettre la table, pour donner l'occasion à la ministre d'intervenir, à nouveau d'élaborer sur le plan stratégique qui a été présenté aujourd'hui, mais j'ai retrouvé certaines données... Parce que j'ai profité de l'occasion, M. le Président, pour vanter les mérites, là, de notre région à moi et la collègue de Fabre, pour expliquer c'est quoi, le tissu économique qu'on retrouve, là, sur le territoire de la ville de Laval et dans notre région, également. Un aspect important également à souligner au niveau de ce dynamisme économique, comment il se répercute sur les données d'emploi : à l'automne 2012, le taux de chômage, pour la région de Laval, se situait à 8,6 %, aujourd'hui il se situe à 7,9 %. Donc, il y a eu un progrès notable, à ce niveau-là, depuis les trois... un peu plus que les trois dernières années, également.

La stratégie de développement économique sur le territoire lavallois, Mme la ministre, a été essentiellement centrée sur quatre pôles de développement économique, puis je vais vous les souligner, parce que, vous-même ayant travaillé auparavant, là, dans le secteur économique, je suis convaincu que vous avez une belle expérience. Mais, spécifiquement pour la région de Laval, il y a vraiment quatre pôles qui ressortent spécifiquement.

Tout d'abord, le Biopôle. Comme vous le savez, on a une cité du biotech à Laval. Sur le territoire lavallois, on compte plus de 100 organismes et entreprises dans ce secteur-là. C'est un secteur qui... D'ailleurs, La Cité du biotech a signé de nombreuses ententes avec des partenaires internationaux. Je vais vous en nommer quelques-unes : Méditech Santé de Paris, le Parc scientifique de Barcelone, le parc scientifique de l'Institut madrilène de développement, le Bayern Innovativ, Cientific Park à ce niveau-là, la cité biotech des finances, à Lyon également, et j'en passe, là, parce qu'également on mentionne ici Shensu, à Shanghai, également. Ça, c'est un pôle important, à partir duquel nous avons également, mes collègues et moi, à Laval à l'automne dernier, fait une annonce importante. Parce qu'il y a eu, malheureusement, au début de 2015, une fermeture d'entreprise. GlaxoSmithKline était très présente sur le territoire lavallois. Vous connaissez très bien la grappe du secteur de la santé. Mais, ceci dit, GlaxoSmithKline s'est quand même engagée, avec le soutien de votre ministère, s'est engagée à investir 47 millions au cours des cinq prochaines années, ce qui a permis de préserver 50 emplois directs de ces opérations-là et surtout sous un volet qui permettra également de stimuler des «spin-offs», donc de stimuler l'innovation et la recherche et, à partir de là, également stimuler la création d'entreprises qui pourront ressortir de cette nouvelle mouture de sa présence sur le territoire lavallois, qui s'appelle le centre Neomed, à ce niveau-là.

Un autre secteur important de développement industriel et économique à Laval, c'est le e-pôle, donc le pôle de développement du commerce électronique et des technologies de l'information. C'est plus de 540 entreprises

directement associées à ce secteur-là sur le territoire lavallois. C'est près de 7 200 emplois directs associés à ce secteur-là. Et notamment ce qui est très intéressant à ce niveau-là, c'est au niveau de Laval Technopole, c'est que le parc scientifique et de haute technologie et la présence d'entreprises de classe mondiale, comme Technologies 20-20, Tenrox, Digico Réseau Global, et autres, font justement rayonner Laval non seulement dans la province du Québec, mais également à l'international.

Un autre pôle industriel, c'est le Pôle récréotouristique, également. Comme vous le savez, nous avons déjà des infrastructures hôtelières à Laval, mais la construction de la Place Bell, à Laval, va également permettre non seulement l'attraction, si on peut dire, d'institutions sportives, mais également de spectacles, dans le domaine culturel, à grand déploiement. Parce que c'est quand même un amphithéâtre de presque 12 000 places, donc certains artistes qui ne peuvent pas se présenter au Centre Bell, à Montréal, de par sa configuration, peuvent toujours, justement, choisir de se présenter à la Place Bell et donc de faire bénéficier cet influx d'argent ou, si on peut dire, de consommation qui va se faire sur le territoire lavallois et également à travers les installations récréotouristiques, et j'en passe, parce qu'il y en a plusieurs, à ce niveau-là.

Ma collègue de Fabre, une bonne partie de sa circonscription est occupée par des terres agricoles. Et, sur le territoire lavallois, un des quatre pôles importants à Laval, c'est l'Agropôle. Et non seulement la circonscription de Fabre en bénéficie, la circonscription de Vimont et également, et beaucoup, la circonscription de Mille-Îles, donc, aux extrémités de Laval. Et, comme notre ministre régionale a l'habitude de le mentionner, à l'ouest, donc, dans le territoire de Fabre, c'est les fleurs et, à l'est, c'est l'agriculture. Donc, non seulement nous essayons, et c'est là le caractère innovant de ce développement industriel... Non seulement c'est de stimuler ou de conserver la présence de ces fermes, de ces institutions, si on peut dire, dans le domaine agricole, mais il y a également des partenariats qui se font entre, justement, le collège Montmorency, qui a permis justement de créer, d'instituer le centre collégial de transfert de technologie en lien avec l'industrie agroalimentaire et le MAPAQ, également.

Donc, l'objectif, sur une... l'objectif, la vision stratégique de Laval 2035, de la ville de Laval, est de justement placer la ville de Laval comme une figure de proue en recherche et développement dans le secteur de l'agriculture urbaine. Et ça, nous le voyons... Quand vous vous promenez sur la 440, vous avez une entreprise, en fait, dans le secteur de Chomedey — le nom m'échappe — où, sur, en fait, le toit, vous voyez une serre hydroponique, une serre, à ce moment-là, et ça, c'est de plus en plus la coutume de profiter justement, là, de ces espaces-là, à ce niveau-là.

L'autre aspect que je voulais également vous mentionner... Bon, tout ça pour vous dire qu'il y a un écosystème qui est groupé... Puis ma collègue de Fabre me faisait la remarque, tantôt, de quelle façon elle apprécie qu'on vante les mérites... qu'on soit fiers, justement, de s'exprimer au nom de notre région, puis je le fais également à côté, là, de mon invité aujourd'hui, là, Maxime LeBel, mais tout ça pour vous dire que les actions posées directement par les différents intervenants, que ce soit la direction régionale du ministère de l'Économie, Mme Larose, que ce soit à travers Investissement Québec... Les différents acteurs sur le territoire lavallois provoquent et génèrent des résultats tangibles, desquels bénéficient nos citoyens. Parce qu'ultimement c'est ça, notre responsabilité, c'est d'être ici avec vous, de vous accompagner, de vous... de partager avec vous certaines idées, de vous démontrer également de quelle façon les gestes qu'on pose au quotidien, qui... Parfois, pour le commun des mortels, 500 millions peut représenter un chiffre énorme, même intangible pour les citoyens, mais, au jour à jour, au quotidien, c'est des hommes, des femmes, des jeunes également qui bénéficient des gestes qu'on pose et de cette responsabilité-là que vous, vous avez, comme nous avons ici, ce privilège-là de siéger ici et, à vos côtés, de faire partie du parti ministériel.

Donc, tout ça pour mettre la table, justement, pour vous inviter à élaborer sur l'annonce que vous avez faite aujourd'hui — j'étais à vos côtés, je vous ai accompagnée lors de cette annonce-là — pour vous inviter à élaborer justement sur cette vision, sur ce travail de préparation, cette concertation qui a été faite — pour certains, peut-être un peu trop longue, ça a pris du temps pour accoucher, mais, les bonnes choses, il faut prendre leur temps pour bien les préparer — mais tout ça pour vous inviter à élaborer sur ce plan stratégique et vous donner la parole pour justement vous exprimer.

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Anglade : Alors, merci, M. le Président. M. Lamontagne... Bien non, je dois m'adresser à M. le président. Donc, bien, merci pour l'introduction qui a été faite et qui me permet de remettre un peu le contexte de la présentation de ce matin. Et je pense que votre tour d'horizon va permettre de bien mettre la table pour répondre à ce que l'on veut changer, voire améliorer... enfin, accélérer, chez Investissement Québec, en termes de changements.

Dans la foulée du dépôt des trois rapports, le premier message que l'on souhaitait envoyer, c'est un message qui va vous rejoindre certainement à Laval, un message de cohérence : la cohérence dans les actions qui sont prises, du gouvernement, qu'on ait une société d'État comme Investissement Québec parfaitement alignée avec ce que le ministère propose, et un organisme comme le CRIQ également aligné avec ce que le ministère propose.

Lors des deux derniers... deux mois et demi depuis que j'ai mes responsabilités additionnelles à mon rôle de députée, j'ai pu m'entretenir avec plusieurs intervenants, plusieurs entreprises, plusieurs groupes. On a travaillé de pair, conjointement avec... de concert, pardon, avec Investissement Québec, avec les acteurs du milieu, et puis forts également d'une vingtaine d'années d'expérience, notamment en usine, en industrie, que constatons-nous? On constate qu'il y a une nécessité d'investir de manière importante et structurée dans le manufacturier innovant. Et pourquoi le manufacturier innovant? D'abord, parce que le manufacturier représente 14 % de notre PIB, dans un premier temps, mais, dans un second temps, et on l'a vu tout à l'heure lorsque l'on parlait des exportations, représente la vaste majorité des exportations que nous avons aujourd'hui, au-delà de 80 %.

Il est vrai, néanmoins, qu'il y a du service à 20 % des exportations, puis il est vrai que, lorsqu'on regarde les exportations spécifiquement à l'intérieur de la fédération canadienne, les services ont un poids important, mais il est

également vrai qu'au niveau des services il y a eu des initiatives qui ont donné des résultats. Il y a eu des croissances importantes dans des domaines comme le jeu vidéo, comme les films, la production cinématographique. Donc, il y a une espèce de dynamique qui s'est installée et qui fait en sorte que c'est un secteur qui va relativement bien.

• (17 h 20) •

Par contre, le secteur du manufacturier a reculé. Or, que constatons-nous lorsqu'on se compare? Si vous allez dans un pays comme l'Allemagne, la diversification qu'ils ont pu faire en investissant de manière importante dans le manufacturier leur a permis de faire face aux cycles que nous ne contrôlons pas. Hein, c'est l'enjeu de l'économie : souvent, il y a beaucoup de choses qui arrivent que nous ne contrôlons pas, mais, lorsque l'on a un plus grand contrôle sur les choix que l'on fait en termes d'investissement, là ça nous permet de passer à travers les moments qui sont plus difficiles. Donc, c'est la raison pour laquelle le gouvernement décide d'aller de l'avant avec une stratégie qui mise justement sur le manufacturier innovant et qui touche, je le précise, toutes les régions du Québec.

Tout à l'heure, mon collègue de l'opposition, le député de Sanguinet, voulait tester mes connaissances. Je pense qu'il a bien vu que je comprenais que les exportations étaient d'abord dans le secteur de l'aérospatiale, de l'aéronautique. Il amenait le point des ressources naturelles, ce qui est vrai, ça correspond beaucoup à un nombre important d'exportations que l'on fait. Cela dit, lorsqu'on regarde les ressources naturelles, on est capables également, dans ce secteur-là, de faire de l'innovation.

Le domaine de la foresterie, bon, c'est 60 000 emplois dans ce domaine-là. Oui, on coupe les arbres, on exporte du bois, mais les produits du bois, les produits du bois... les granules de bois qu'on décide de transformer en matière à chauffage, qu'on décide de transformer pour créer de nouvelles sources d'énergie font partie des transformations que l'on doit considérer comme étant innovantes. De la même manière pour les minerais : si l'on décide de faire une première transformation au-delà de prendre les minerais, mais qu'il y a vraiment de la transformation qui s'opère, là encore, on parle de manufacturiers innovants. Alors, l'avantage de se concentrer là-dessus, c'est que c'est un levier important qui permet de toucher toutes les régions, dans tous les secteurs.

Maintenant, certaines personnes aiment bien l'expression «il faut que les babines suivent les bottines», il faut aussi dire de quelle manière on veut faire ça. C'est bien de le dire. Comment on le fait? Dans un premier temps, la claire décision gouvernementale étant d'allouer 500 millions de dollars dans le manufacturier innovant, c'est de l'argent. C'est bien, mais ce n'est pas tout. Il y a également le besoin d'accélérer, de donner un plus grand élan à la transformation qui a déjà commencé à arriver chez Investissement Québec. Dans quel but? Dans le but de nous assurer que nous avons des gens sur le terrain qui vont être capables d'aller trouver les bons projets, de les stimuler.

Parce que, vous savez, c'est une chose que de dire : Il faut que les gens innovent, il faut que les gens investissent, mais d'avoir des gens qui vous approchent, qui en parlent, de mobiliser tous les acteurs, de mobiliser les chambres de commerce... Vous avez sans doute lu aujourd'hui la réaction des différents groupes, le groupe Manufacturiers et exportateurs du Québec, la Chambre de commerce du Montréal métro, la Fédération des chambres de commerce du Québec, la fédération de l'entreprise indépendante, les groupes sont sortis pour dire à quel point ils étaient contents de voir qu'il y avait un accent qui était mis au niveau du manufacturier innovant. Or, pourquoi est-ce qu'ils sortent? Parce que leurs propres membres le demandent depuis fort longtemps.

Permettez-moi, si je peux le faire, juste lire quelques citations, mais : «Les entreprises attendaient un signal positif, auquel répond aujourd'hui le gouvernement en alliant le développement économique aux défis technologiques contemporains.» Je pourrais vous en citer plusieurs autres, et mon collègue de Sanguinet pourra les lire dans les journaux qu'il affectionne particulièrement.

Cela dit, il faut, encore une fois, que cette transformation, au niveau d'Investissement Québec, continue de s'opérer pour qu'on ait des gens qui soient des promoteurs, qui soient des gens qui accompagnent les entreprises partout à travers la province, et ça va être un levier fondamental pour nous.

L'autre élément que j'ajouterais, c'est qu'aujourd'hui on parle souvent d'économie traditionnelle et d'économie nouvelle. Pour moi, il n'y a pas deux économies, il y a une économie : il y a une économie qui se transforme. Ce n'est pas des gagnants ou des perdants, tout le monde doit gagner, on doit monter le niveau de l'eau pour tout le monde. Donc, si, dans des technologies, vous êtes au bas de l'échelle, bien, vous devez monter au premier niveau, puis au deuxième niveau, puis au troisième niveau. Nous avons des gens qui sont des tops performants au niveau des technologies, au niveau de l'innovation, mais on doit monter le niveau de l'eau pour tout le monde, parce que c'est comme ça qu'on va réussir à faire en sorte qu'on va créer de la prospérité à terme.

Pas une économie traditionnelle, pas une économie nouvelle, vraiment une économie en transformation, et ça va s'articuler autour de la cohérence que l'on va avoir en mettant d'autres acteurs. Aujourd'hui, nous sommes assis avec le CRIQ, avec Investissement Québec, mais demain nous allons vouloir mobiliser d'autres joueurs autour de la table pour envoyer un message clair. Le Québec, avec 8 millions de personnes, représente 0,1 % de la population mondiale, mais nous avons une force de frappe, qui est encore insoupçonnée, mais qu'il va falloir mobiliser encore davantage pour assurer la prospérité du Québec. Voilà, M. le député de Laval-des-Rapides, la réponse à votre question.

Le Président (M. Poëti) : M. le député, pour 2 min 23 s, incluant la réponse.

M. Polo : Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Je vais interpeller la ministre sur les exportations. Je sais que le collègue de Sanguinet a déjà commencé à aborder la question, mais, comme je veux faire un préambule, puis comme c'est un dossier que je connais bien, également, à titre d'adjoint parlementaire puis auprès de l'ex-ministre de l'Économie, j'ai beaucoup travaillé notamment au niveau des exportations, je vais préférer, à ce moment-là, reporter la minute qui reste, à peu près, là, juste pour en profiter puis bien répondre à certaines des interventions du collègue de Sanguinet qui remet...

En fait, vous savez quoi, je vais vous donner quelques statistiques intéressantes au niveau des exportations. Parce qu'il a voulu jouer un petit jeu avec la ministre, et je pense que la ministre l'a retourné faire ses devoirs, en essayant, si on peut dire, de la piéger sur ses connaissances en exportations puis les domaines... Et voilà. Donc, c'est malheureux que le collègue utilise...

M. Therrien : ...

M. Polo : ...son temps pour essayer de faire des petits jeux de cette façon-là, mais, bon, chacun ses...

M. Therrien :

Le Président (M. Poëti) : ...M. le député de Sanguinet, s'il vous plaît! Juste terminer le temps de parole, s'il vous plaît.

M. Polo : Chacun ses priorités. Ceci dit, il faut dire qu'entre 2004 et 2015 les exportations québécoises ont progressé, annuellement ou de façon annualisée, de 19 %. Un autre aspect très intéressant de la progression des exportations, c'est aussi la diversification des exportations québécoises. Il y a 15 ans, le Québec exportait 85 % de ses exportations internationales vers les États-Unis, aujourd'hui ce pourcentage-là se résume en à peine 69 %. Certains verront ça comme un désavantage, malgré que c'est notre plus grand partenaire économique, d'autres le verront comme un avantage parce que de s'exposer de façon aussi importante à une seule économie, on l'a vu avec la crise financière de 2008, ça peut nous affecter directement.

Alors, la diversification, que ce soit vers l'Europe, que ce soit vers l'Asie, que ce soit vers l'Amérique latine, est une bonne chose pour le Québec. La signature des ententes commerciales du Canada, avec l'accord économique de commerce global avec l'Europe et également avec le traité transpacifique, est une bonne chose pour le Québec, pour nos entreprises, leur ouvrir les portes. Et, lorsque le collègue fait référence à certaines fermetures de certaines antennes, je dois également le corriger à ce niveau-là, M. le Président. Pourquoi? Parce que...

Le Président (M. Poëti) : Hélas! M. le député de Laval-des-Rapides, on ne pourra pas passer à cette étape-là, nous devons passer maintenant à la deuxième opposition. Le député de Johnson, pour une période de 23 minutes.
• (17 h 30) •

M. Lamontagne : Merci, M. le Président. Je vous salue. Mme la ministre, je vous ai écoutée, à plusieurs reprises, parler de toute la question des sièges sociaux et puis j'ai entendu brillamment mon collègue de Saint-François s'exprimer aussi sur les sièges sociaux. Et puis, à chaque fois que vous avez à intervenir et puis mentionner un peu qu'est-ce qui se passe puis c'est quoi, le défi au niveau des sièges sociaux, vous mentionnez, avec conviction, le fait que, statistiques à l'appui, le Québec est davantage un prédateur qu'une proie, hein, c'est-à-dire qu'on achète beaucoup plus d'entreprises à l'extérieur qu'on se fait acheter d'entreprises ici, au Québec.

Puis c'est certain que, vu de cet aspect-là, on va dire : Écoutez, bon, le Québec se porte bien puis, dans le fond, on est très actifs sur les marchés, et tout ça. Mais la ministre devrait savoir qu'il y a une très grande différence, au niveau de la contribution économique, de qu'est-ce qui se passe... Quand, mettons, exemple, Saputo a acheté la compagnie australienne Warrnambool, qu'est-ce qui s'est passé? Oui, ils ont fait une acquisition à l'étranger, c'est très bon pour l'entreprise, ça vient consolider son succès, sa base, c'est bon pour les actionnaires, puis après ça, bien, peut-être qu'au Québec, où est le siège social de l'entreprise, peut-être qu'il y a un employé de plus qui va s'ajouter, ou quelque chose comme ça, ou il y a peut-être une petite rationalisation qui va se faire, mais, grosso modo, ça va être bon pour l'entreprise. Mais ça ne fera pas nécessairement une grande différence pour le tissu économique d'une ville, du Québec ou de l'écosystème.

Par contre, si, mettons, l'entreprise australienne avait acheté Saputo, bien, la conséquence au niveau des emplois directs de Saputo, mais après ça au niveau de tout l'écosystème de services... tu sais, qu'on parle des comptables, les avocats, les analystes, les publicistes, et tout cela, bien, sur une période de quelques mois, quelques années, ça serait parti. Ça fait que de comparer ou de dire... d'établir la performance en disant : On est meilleurs ou on est, dans le fond, plus prédateurs que des proies, au départ je ne pense pas que c'est la bonne façon de regarder ça. Puis, sans prendre bien, bien des minutes, j'aimerais ça juste vous entendre là-dessus, Mme la ministre.

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Anglade : On est dans une économie ouverte. Si vous me demandez : Est-ce que je préfère qu'on ait des sièges sociaux qui grandissent au Québec, et qui restent au Québec, et que, toute leur vie, ils n'iront jamais ailleurs, et qu'ils vont continuer à grandir, et que c'est ma préférence qu'on en ait 500, 1 000, 2 000, 3 000?, la réponse, c'est oui. La réponse, c'est oui parce qu'il est évident qu'avoir un siège social ici est une valeur ajoutée inestimable. Il n'y a pas de doute là-dedans, O.K.? On va être très clairs là-dessus.

Mais on vit dans un monde réel. Un monde réel veut dire qu'il faut qu'il y ait une économie ouverte. Alors, je ne dis pas, je ne dis pas qu'il est normal que des entreprises partent et viennent et que ça n'a pas d'impact. Ce que je dis, par contre, c'est qu'on a tendance à se voir comme étant des assiégés. On n'est pas des assiégés. On est des gens qui parcourent le monde, qui développent, qui font connaître le Québec, qui vont à l'étranger, qui vont acquérir. Puis, quand vous dites qu'une société comme Saputo qui achète, ça ne donne pas vraiment de valeur ici, dans certains cas ça peut ne pas donner de valeur, dans d'autres cas ça peut être significatif, parce qu'ils sont capables de créer des synergies extrêmement importantes, dont bénéficient les Québécois.

Et, l'autre élément, vous le savez comme moi, vous avez été en affaires, vous savez comme moi que, lorsqu'on a des antennes un peu partout, on a des employés qui voyagent, qui apprennent les meilleures pratiques, qui parcourent le monde. Ces gens-là, ces Québécois, quand ils reviennent, ils contribuent à l'essor de l'économie du Québec. Donc, on gagne beaucoup à ce qu'il y ait ces échanges-là. Donc, quand nos compagnies acquièrent des entreprises à l'étranger, il y a certainement un bénéfice, qui n'est pas un bénéfice peut-être direct, demain matin, en termes d'emploi, mais qui est certainement un bénéfice en termes d'apprentissage et en termes de meilleures pratiques.

Et je ne veux pas élaborer trop longtemps pour que vous me disiez que je prends trop de temps, mais ma perspective, c'est : Dans un monde idéal, j'aimerais qu'il y ait 30 000 sièges sociaux au Québec. Mais la réalité, c'est qu'on vit dans une économie ouverte où il faut faire la part des choses.

M. Lamontagne : Je suis d'accord avec vous. Écoutez, première des choses, loin de moi l'idée de dire qu'il faut qu'on ait une mentalité d'assiégés ici. Si c'est le message que... En tout cas, ce n'est certainement pas le message que je veux vous transmettre aujourd'hui. D'entendre qu'on vit dans un monde ouvert, tout à fait.

Puis d'ailleurs je lisais un article très intéressant à votre sujet dans *L'Actualité*. Puis, à un moment donné, le journaliste vous demande : «Le gouvernement doit-il intervenir pour favoriser le développement économique ou laisser agir les lois du marché[...]?» Vous dites : «Il doit intervenir pour un certain nombre de raisons. [...]il y a une concurrence féroce entre États pour attirer des entreprises.» Bon, je suis vraiment content de vous entendre dire ça, de vous entendre dire, tantôt, à quel point c'est une richesse d'avoir un siège social. Ça, je suis convaincu que vous êtes... vous savez tout à fait ça, O.K.?

Alors, moi, le sens de mon intervention par rapport à ça, Mme la ministre, c'est : On a deux choix quand... C'est certain qu'on va en perdre, des entreprises, O.K.? Mais, étant donné que c'est si important, puis on est conscients de la richesse que c'est — tu sais, moi, je dis qu'il faut en prendre soin un peu là comme la prune de nos yeux, bon — qu'est-ce qu'on peut faire pour faire ça? C'est certain qu'on ne se dit pas... On ne peut pas tous les acheter, ce n'est pas ça, mais est-ce que ça se ferait d'avoir une stratégie qui viserait à protéger puis à développer nos sièges sociaux?

Moi, honnêtement, je crois que c'est possible. Je crois que c'est possible dans un contexte... pas où là on apprend qu'un siège social est en train de se faire acheter, ou une compagnie, là on va aller voir qu'est-ce qu'on peut faire pour aider, non, dans un contexte où on est proactifs puis on a vraiment une stratégie dont l'objectif, c'est de tout mettre en oeuvre, dans la mesure du possible, dans le contexte mondial dans lequel on opère, pour faire en sorte que, quand on en perd un, ce n'est pas parce qu'on n'avait pas mis les efforts puis l'énergie pour pouvoir le conserver par une façon stratégique, et tout ça, mais parce qu'on sait que c'est bon pour nous, hein? Moi, je crois que c'est possible de faire ça, là.

Oubliez la partisanerie, et tout ça, tu sais, comme quand on a eu une motion il y a quelque temps. Moi, de voir votre parti dire, dans le fond : Non, on ne devrait pas essayer d'avoir une stratégie pour protéger puis développer nos sièges sociaux, je trouvais ça triste qu'on ne soit pas unanimes à l'Assemblée nationale pour avoir un discours comme ça.

Mme Anglade : Quelques réactions par rapport à vos commentaires. On va s'entendre sur beaucoup de choses. C'est évident qu'il faut qu'il y ait une veille par rapport à nos sièges sociaux, c'est une évidence. Et d'ailleurs c'est des discussions que nous avons. Un des signes qui peut vous laisser croire qu'il y a effectivement une veille, c'est justement St-Hubert, hein? Il y avait une veille, on regarde nos sièges sociaux, on regarde ce qui se passe.

Il faut faire attention, il y a des compagnies qui sont publiques. Alors, quand les compagnies sont publiques et qu'on dit : On va faire une veille, puis voici les entreprises qu'on va surveiller, on envoie un message au marché. On envoie un message au marché qui n'est pas positif, pour l'entreprise dont on parle, nécessairement, qui peut faire diminuer la valeur de l'entreprise, qui peut avoir un impact néfaste sur l'entreprise. Alors, il faut faire attention lorsqu'on regarde les veilles. Quel type d'entreprise est-ce que l'on regarde, est-ce que ce sont des entreprises privées? Auquel cas, c'est différent. Est-ce que ce sont des entreprises publiques? Auquel cas, c'est une autre façon de regarder la problématique.

Lorsque l'on voit un exemple comme RONA, on constate que, peu importe... Honnêtement, dans ce cas-ci, il y avait une décision... Quand 99,9 % de l'actionnariat décide d'aller dans un sens, il est difficile pour nous de dire : Non, non, non, on veut le garder. Parce qu'au bout du compte c'est les actionnaires aussi qui doivent prendre une décision par rapport à ça.

C'est pour ça qu'il est important, à terme, de développer la relève, qu'il y ait des choix, que, pour RONA, on ait plusieurs opportunités à l'intérieur même de l'économie québécoise, que, pour St-Hubert, il y ait également des opportunités à l'intérieur du Québec. Certains vous diront qu'il y en avait dans le cas de St-Hubert et que ça aurait pu être gardé sous, j'allais dire, monopole, mais sous l'emprise du Québec, si vous voulez, ou bien sous le leadership québécois. Mais la réalité, c'est que, les entreprises privées, à un moment donné, c'est le président qui décide s'il veut le laisser à sa fille ou pas, et puis il y a une décision qui est prise. Et puis nous, on ne peut qu'accompagner.

Donc, moi, je vous dirais que je suis 100 % d'accord dans la nécessité du gouvernement de faire de la veille, de regarder ce qui se passe. C'est d'abord ce que nous faisons. Il faut faire attention à nos entreprises qui sont publiques, par ailleurs, dans ce sens-là.

Le Président (M. Poëti) : M. le député de Johnson, pour 13 min 26 s.

M. Lamontagne : Merci, M. le Président. Pour continuer... Pour 13 minutes?

Le Président (M. Poëti) : Oui, monsieur.

M. Lamontagne : Oui, merci. Pour continuer dans la même veine, Mme la ministre, je reviens à RONA, il y a deux façons... Parce que vous dites : Faire une veille, c'est certain. Mais moi, je pense qu'on peut aller plus loin que

faire une veille, au sens où il y a deux choses : il y a... C'est surtout qu'il peut y avoir des prises de contrôle hostiles, il peut y avoir des prises de contrôle hostile, O.K.? Mais aussi, dans un contexte juste stratégique, de voir comment on peut influencer... Parce qu'on peut chercher à influencer. L'exemple de RONA, c'est un très bon exemple, où on a quand même la Caisse de dépôt qui détenait, là, écoutez, de mémoire, je pense, 17 % des actions de RONA. Puis on a appris qu'avant que les négociations se terminent, dans les semaines précédentes, le président de la Caisse de dépôt a eu des entretiens avec les gens de RONA pour... «to level», mettre le terrain, là, pour s'assurer qu'après ça la transaction se ferait de bonne façon. Dans un cas comme ça, à 17 %, on avait définitivement un levier, pas pour bloquer mais pour influencer un peu — ultimement, quand ce serait complété, là — quelle sorte de garantie ou quelle sorte de résultat on pourrait avoir. Puis, quand on lit le prospectus sur lequel ils ont voté pour autoriser la transaction, il y a toutes sortes d'intentions, mais, en bout de ligne, ça reste des intentions.

Mais, dans un cas comme ça, puis dans bien d'autres cas, si on était proactifs, on identifie un certain nombre d'entreprises stratégiques dans lesquelles on peut prendre une certaine participation qui est suffisante, pas pour bloquer mais pour être un intervenant à la table pour, à un moment donné, dire : Écoutez, on est bien d'accord que vous fassiez le deal, là, mais ça passe par nous autres; puis nous autres, «by the way», on est pas mal unanimes au Québec, là, si on a ces conditions-là, ça va bien aller; sinon, c'est plus compliqué. Les gens, là, ils veulent faire des transactions. Moi, c'est plus dans ce sens-là que j'inviterais votre gouvernement à être proactif, vraiment à avoir des idées bien arrêtées, au-delà de la veille, pour réagir, à déterminer vraiment...

Vous êtes friande des stratégies. Je vous écoutais tantôt me parler de toute la liste des stratégies que vous allez déposer, là. Moi, j'aimerais ça en avoir une, stratégie, pour la protection puis le développement des sièges sociaux, pas dans un contexte où on est des assiégés, pas dans un contexte où on veut tous les garder, on ne veut pas qu'ils partent, dans un contexte où on sait qu'à chaque fois qu'il y en a un qui part, c'est vraiment coûteux pour le Québec, puis on... Ce n'est pas un défaut de chercher à en préserver le plus possible, Mme la ministre.

• (17 h 40) •

Mme Anglade : Bien, j'ai envie de vous dire, d'abord, que je vous entends sur ce que vous dites et qu'on est en discussion constante... je suis en discussion constante avec mon collègue, mon collègue des Finances, et qu'il est évident que, dans ce que l'on fait puis les gestes que l'on pose... On a posé déjà un certain nombre de gestes, justement, par rapport aux OPA hostiles, notamment, pour nous assurer qu'en cas d'OPA hostiles nous ayons plus de temps pour nous revirer de bord, si vous voulez me passer l'expression, puis de trouver des solutions concrètes avec les acteurs financiers, le bras financier du Québec étant Investissement Québec, et d'autres joueurs.

La seule chose que je vous dirais, avec laquelle je suis assez en désaccord avec vous, c'est la Caisse de dépôt. Et je sais à quel point votre chef aimerait que le rôle de la Caisse de dépôt soit vraiment d'intervenir, hein, de manière beaucoup plus importante et systématique dans l'économie du Québec, en fonction des priorités gouvernementales. Or, il y a des choix qui ont été faits. L'argent qui est à la Caisse de dépôt, c'est l'argent de nos déposants, c'est le bas de laine des Québécois, parce que ce sont les retraites des Québécois. Et il y a des objectifs de rendement. On est tous contents quand la Caisse de dépôt annonce 9 % de rendement, mais, s'ils annoncent 9 % de rendement, c'est parce qu'ils ont une politique de diversification, parce qu'ils font des choix qui ne sont pas des choix politiques mais qui sont des choix qui sont rentables pour les Québécois.

Alors là, c'est une philosophie qui est différente. Je ne pense pas que nous devrions intervenir. Je ne pense pas que je devrais prendre mon téléphone puis dire à Michael Sabia : Écoute, dans le cas de RONA, s'il te plaît, ne vend pas, parce qu'on devrait vraiment garder ça, parce qu'on veut avoir telle influence. À partir du moment où tu commences à intervenir, elle est où, la limite de l'intervention? Et on a voulu créer délibérément ce mur de Chine, si vous voulez, avec la caisse pour nous permettre de garantir le bas de laine des Québécois. La perspective d'Investissement Québec est différente. Et, à la limite, la perspective du Fonds de solidarité peut être différente.

Là où je vous rejoins, c'est que ça n'empêche pas la caisse, le fonds, Investissement Québec, le gouvernement de s'asseoir, puis de réfléchir collectivement, puis de se dire : Il y a des stratégies qu'on va mettre de l'avant, tu sais, qu'il y ait une manière de réfléchir à ça, tu sais, qu'il y ait une cohérence que l'on devrait assurer. Et je pense que c'est une proposition qui tient totalement la route. Sur un certain nombre de sujets, hein? Je ne parle pas nécessairement des sièges sociaux, mais d'une politique de mobilisation des acteurs économiques. Ça, je pense que ça tient totalement la route, et je vous rejoins là-dessus, et je vous remercie du commentaire.

Le Président (M. Poëti) : M. le député Johnson.

M. Lamontagne : Merci beaucoup de votre écoute, Mme la ministre. Dans un autre ordre d'idées, un sujet un petit peu semblable, on a fait quand même des engagements assez importants dans les derniers mois envers une entreprise québécoise que je n'aurai pas besoin de nommer mais pour laquelle on s'est commis à hauteur de 2,5 milliards de dollars américains. Et puis, au fil des semaines et des mois, il est apparu, en quelque part, à un moment donné, que la question de l'emploi ou la question de protéger certains emplois n'avait pas été abordée par le gouvernement. Ça, c'est de la bouche de l'ancien ministre de l'Économie, qui a dit ça.

Mais c'est surtout... Moi, ce qui m'a troublé, c'est quand notre premier ministre, en Chambre, en réponse à une question, à un moment donné, est allé dire : Écoute, tu sais, ce n'est pas au gouvernement... ou le gouvernement ne doit pas chercher à, tu sais... ou ne peut pas dicter à des entreprises des règles par rapport à des emplois, et tout ça, même, ça pourrait nuire à leur compétitivité, ça pourrait nuire à l'entreprise.

Ça, Mme la ministre, je vais compléter, mais je vais vouloir vous entendre, parce que ce qui est possible ou ce qui n'est pas possible, ce n'est pas écrit dans un livre de règlements. C'est deux partis qui négocient, qui, au résultat final

de leurs discussions, ont décidé jusqu'où ils étaient prêts à aller, un et l'autre, pour obtenir une transaction. Ça fait que moi, d'arriver puis de voir mon gouvernement puis la Caisse de dépôt qui se sont commis chacun, séparément — il semblerait que le bras gauche ne sait pas trop ce que le bras droit fait — pour 2,5 milliards, ce qui était la valeur à peu près de l'entreprise, ou même je pense que l'entreprise valait moins que ça, puis qu'en bout de ligne on n'a pas jugé opportun d'aborder la question de l'emploi ou même de sortir de cet engagement-là qu'on a pris avec certaines garanties d'emploi, je me dis : Écoute, si on ne peut pas faire ça avec 2,5 milliards, christie, on ne pourra jamais le faire. C'est vraiment, vraiment impossible à faire, là.

Ça fait que, moi, d'entendre mon premier ministre pour dire que c'est quelque chose qui ne se fait pas, ça m'a vraiment interpellé. Puis j'aimerais ça savoir, notre nouvelle ministre de l'Économie, à quelle enseigne elle se loge par rapport à ça.

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Les planchers d'emploi... Moi, quand je parle de plancher d'emploi, moi, j'ai envie de vous dire qu'on s'enfarge beaucoup dans les planchers d'emploi. Et ce qui est fondamental, puis là je vais revenir dans ce genre de dynamique là, c'est de nous assurer que nos entreprises sont compétitives, qu'elles sont capables de concurrencer le reste des marchés.

Je vais abonder dans le sens de mon premier ministre, pas parce que c'est mon premier ministre, mais parce que je crois pertinemment que ce qui est important, c'est qu'on arrive à croître dans des secteurs comme la CSeries. Je le pense, j'en suis convaincue. Je suis convaincue que l'avenir de tous les emplois, des 40 000 emplois que nous avons, c'est par là qu'il passe.

On a fait référence tout à l'heure à des gestes que pose la Caisse de dépôt, la main droite, la main gauche, mais la réalité, c'est que la Caisse de dépôt, elle, cherche d'abord et avant tout un rendement. Nous, dans le développement économique, on regarde de manière générale les questions d'emploi qui vous préoccupent. C'est sûr qu'on regarde ça. Et c'est dans cette optique-là, d'ailleurs, qu'on a décidé d'investir dans Bombardier.

Mais je vous dirais la chose suivante : Il y a environ trois semaines, j'ai rencontré 70 leaders du secteur de l'aérospatiale, de l'aéronautique, du monde des petites entreprises, des grandes entreprises, des syndicats. Nous avons discuté pendant trois heures. Nous avons parlé d'innovation, nous avons parlé de numérique, nous avons parlé de main-d'oeuvre. À aucun moment, la question du plancher d'emploi n'a été même abordée. À aucun moment, les gens n'ont dit : Ah! bien, il faut absolument qu'on garantisse l'emploi quand on fait des transactions. Pourquoi? Parce qu'ils savent très bien que l'avenir du Québec puis la prospérité du Québec passent par notre capacité à être innovants, par la capacité à investir aux bons endroits plutôt que par le maintien des emplois de manière factice. Et ça, c'est quelque chose qui me rejoint, qui est plus dans la nouvelle économie.

Le plus grand moyen pour assurer la compétitivité du Québec à terme, c'est d'assurer sa capacité à innover puis à créer. C'est le meilleur moyen. Vous avez été en entreprise, vous savez à quel point c'est ça qui va faire la différence. Ce n'est pas de dire : S'il vous plaît, mettez tel niveau, tel niveau, tel autre niveau. Ce n'est pas de s'enfarger dans des planchers d'emploi, mais c'est de défoncer des plafonds de verre. C'est ça qui est important. Merci.

Le Président (M. Poëti) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Alors, M. le Président, je remercie la ministre. Ce n'est pas l'idée de s'enfarger dans les planchers d'emploi, c'est simplement l'idée de levier. Quand on a des millions et des millions avec les fonds publics qu'on investit, est-ce qu'il est légitime de penser qu'on peut chercher à influencer un petit peu qu'est-ce qu'il se passe au bénéfice de la collectivité? Bien, moi, je pense que oui.

Parce que, si on va jusqu'au bout, Mme la ministre, de ce que vous venez de me dire sur les sièges sociaux puis après ça on prend ça sur l'emploi, bien, écoutez, on va mettre des milliards, mettons, dans Bombardier, qui, j'espère, va faire un succès — j'en suis actionnaire, ça fait que j'espère que ça va faire un succès. Présentement ça ne va pas bien, là, hein? Mais ultimement, si l'entreprise va vraiment bien, il est possible qu'à un moment donné Bombardier soit achetée, qu'elle s'en aille. Puis nous, bien, si la caisse a bien fait son travail, on va faire quelques millions, quelques centaines de millions. Puis, à travers tout cet exercice-là, qu'on va avoir mis des milliards, on va avoir aidé à sécuriser cette entreprise-là, ce qu'on va en retirer pour le bénéfice de mes enfants puis de vos enfants, bien, ça va être de l'argent qui va tomber à la Caisse de dépôt. Je trouverais ça triste, Mme la ministre, que ça se résume à ça.

Quand on a une chance d'influencer au bénéfice de la collectivité, je trouve ça triste qu'on s'en remette strictement aux lois du marché puis qu'on dise : On va faire le choix de ne pas le faire. Ça, je trouve ça triste d'entendre ça, vraiment.

Le Président (M. Poëti) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Moi, j'aimerais vous dire que, dans le cas qui nous occupe, on est dans un cas de croissance, que ça va bien, que, le secteur de l'aérospatiale, globalement, les entreprises se portent bien. Mais là il faut bien comprendre qu'on est dans le cas d'une entreprise qui est en redressement. C'est de ça dont on parle, hein? On est dans le cas d'une entreprise qui a des enjeux importants et qui représente un secteur névralgique pour nous. Alors, surtout dans des cas comme ça, il faut que tu ailles cas par cas, parce que, par définition, ce sont des cas individuels, là, étant donné les valeurs investies.

• (17 h 50) •

Et ce que je souhaite d'abord et avant tout, c'est que Bombardier soit une entreprise qui génère des profits, parce que nous sommes tous, collectivement, actionnaires à 49 % d'un avion qui s'appelle le CSeries, de un, et qu'elle soit extrêmement compétitive au niveau international, que l'on conserve les 40 000 emplois qu'on a dans le secteur de l'aérospatiale de manière prioritaire, et que l'on puisse voir d'autres emplois créés grâce au fait qu'on ait maintenu ce CSeries-là. C'est de cette manière-là dont je regarde le problème, pas de dire : Est-ce qu'on a gardé 500 emplois ou 600 emplois quelque part? C'est vraiment de regarder l'image totale qui nous est présentée. Ça fait qu'on a une divergence dans nos perspectives.

Le Président (M. Poëti) : Il reste sept secondes, alors peut-être un dernier mot.

M. Lamontagne : Merci, M. le Président. Merci, Mme la ministre.

Le Président (M. Poëti) : Merci, M. le député de Johnson. Nous allons passer maintenant à la partie gouvernementale pour une période de près de 10 minutes. M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Merci, merci beaucoup, M. le Président. J'avais initié, lors du... mon intervention à la fin du bloc précédent pour aborder le sujet des exportations. En fait, pourquoi je l'ai fait? Parce que, malheureusement, notre collègue de Sanguinet a voulu jouer un jeu, bien, on va jouer le jeu ensemble, M. le Président, de façon respectueuse. En fait, ce que j'aimerais surtout, au bénéfice de la population, c'est élaborer un peu plus sur les chiffres, sur l'état des exportations québécoises sans aucun intérêt de piéger qui que ce soit mais plutôt d'informer, faire de la pédagogie, à ce niveau-là, pour les citoyens, et par la suite inviter, là, la ministre à nous faire part de sa vision au niveau des exportations.

Je vais commencer par mentionner que le niveau des exportations totales du Québec se situe aujourd'hui, là, à la fin de 2015, autour de 170, 175 milliards. Surtout, quand on regarde... on sépare les exportations intraprovinciales versus les exportations internationales, on est retournés à des sommets de pré-2008, donc juste avant la crise financière de 2008, qui a affecté grandement notre voisin américain. Ça a quand même pris presque huit ans pour retourner à ces sommets-là. C'est un témoignage, c'est un reflet direct de quelle façon, justement, notre très grande concentration de nos exportations internationales envers notre voisin affecte l'économie canadienne et québécoise.

Par ailleurs, ce qui est important de mentionner, c'est qu'il y a des efforts constants du Canada, du Québec de vouloir diversifier ces exportations. Ceci dit, il faut faire attention. Dans un des commentaires du collègue de Sanguinet, lorsqu'il fait référence à certains bureaux du Québec à l'étranger qui ont vécu soient des diminutions de personnel ou même, là, des fermetures... Je vous donne l'exemple de l'antenne du Québec à Santiago, au Chili, parce qu'il en a fait mention. L'antenne de Santiago au Chili, jusqu'au moment où le bureau a été fermé l'an dernier, c'est essentiellement une personne responsable de l'administration qui était sur place. Ce n'était pas un professionnel, ce n'était pas un délégué du Québec à l'étranger, ce n'était pas une personne spécialisée en développement commercial pour la région du Chili. Et ça faisait au-delà de cinq, six ans que l'antenne du Québec à Santiago, au Chili, n'avait pas de professionnel assigné. Donc, on était, de mémoire, le... on attendait, pour diverses raisons, là, de combler ce poste-là. Mais l'effet direct sur l'accompagnement, le service qui est offert aux entreprises québécoises — je vais corriger le collègue de Sanguinet — n'a aucun impact pour nos entreprises qui exportent déjà au Chili ou qui souhaitent exporter au Chili. Et c'est le cas pour d'autres antennes d'autres bureaux. Parce qu'il y a une nuance.

Il vous a également interpellée sur les ressources dédiées, le partenariat entre votre ministère, le ministère de l'Économie, avec le ministère des Relations internationales. Et il y a une différence fondamentale. Dans les emplois, les représentations du Québec à l'étranger, il n'y a pas que des... Je le souhaiterais, parce que, comme vous, j'ai un immense intérêt à ce que le Québec exporte et rayonne au niveau économique à l'international, mais les effectifs du Québec à l'étranger ou à l'international ne sont pas qu'à caractère économique. En fait, je dirais même qu'ils sont... En termes de proportion, ce n'est pas la principale, disons, fonction de ces représentations-là : il y a des fonctions diplomatiques, il y a des fonctions culturelles également, et il y a même des collègues de différents ministères. Par exemple, au niveau du MAPAQ, il y a des employés du gouvernement du Québec qui travaillent et qui siègent dans des bureaux du Québec à l'étranger pour justement stimuler la présence de produits québécois au niveau agro, à ce niveau-là. Donc, il y a une nuance à apporter à ce niveau-là, j'expliquerai.

Par ailleurs, la chaîne de services, également, qui est offerte actuellement sur le territoire québécois pour accompagner et stimuler nos entreprises à exporter encore plus se décrit de la façon suivante. Encore là, dans un souci de pédagogie et d'explication, de faire un portrait des efforts que fait le Québec au niveau des exportations, on commence par des organismes régionaux de promotion des exportations. Auparavant, j'ai mentionné qu'à Laval, Laval Technopole avait un centre, une équipe dédiée à faire de la sensibilisation, à faire de la promotion, à organiser des conférences, à même accompagner des entreprises à développer des plans d'affaires à l'international, O.K.? Parce que c'est la base — on ne peut pas exporter si on n'étudie pas le marché vers lequel on souhaite exporter — de connaître la culture d'affaires, de connaître les besoins et les produits et de quelle façon il faut adapter nos produits et services qu'on souhaite exporter en fonction des marchés concernés. Donc, ça, c'est la première étape, l'étape de base qui se fait régionalement.

Et il y a sur le territoire du Québec 19 ORPEX. Si je ne me trompe pas, je pense que c'est 19 organismes régionaux de promotion des exportations qui sont présents sur le territoire. À Montréal, dans votre vie professionnelle précédant la politique, vous étiez voisine de la chambre de commerce du Grand Montréal, qui est également... Une de ses divisions, c'est le World Trade Center. Le commissaire à l'international siège et travaille à l'intérieur du World Trade Center. Et le territoire montréalais est divisé en trois territoires. Donc, le plus gros ORPEX sur le territoire de Montréal, c'est le World Trade Center. Mais il y a également la chambre de commerce de l'est et le service de développement économique de l'ouest à

ville Saint-Laurent, si je ne me trompe pas. Et, de cette façon-là, par exemple, ici, à Québec, c'est Québec International qui a cette fonction-là, cette responsabilité-là.

Ça, c'est la proximité, le service de proximité à l'international qui est offert en partenariat par le gouvernement du Québec, les MRC et également notre partenaire canadien. Donc, c'est un partenariat multiple, à ce niveau-là. Par la suite, il y a les divisions, si on peut dire, les bureaux régionaux du ministère, qui relèvent de notre collègue, si je ne me trompe pas, Mme la ministre responsable des PME, mais, bref, c'est à l'intérieur du ministère. Elles occupent un espace et un rôle primordial, parce que non seulement il faut faire la formation, la sensibilisation, l'accompagnement au niveau d'un plan d'affaires à l'international, mais il faut également associer à cela des outils.

Et je suis convaincu que, dans votre réponse à mon intervention, vous allez me parler du programme de soutien aux exportations, le PEX, dans lequel... Dans le dernier budget, on a annoncé un refinancement de ce programme-là. C'est une mesure de financement pour soutenir les PME qui souhaitent initier leurs démarches à l'international.

J'ouvre une parenthèse à ce niveau-là, Mme la ministre, parce que le collègue de Sanguinet essayait de vous piéger sur une question, à savoir connaître vos connaissances au niveau des exportations, et tout ça. Mais il oublie qu'entre 2012 et 2014, alors qu'il faisait partie du parti ministériel du précédent gouvernement, ils ont aboli... ils n'ont pas financé le programme de soutien aux exportations, le PEX. Et aujourd'hui il se sent fier de poser des questions à ce niveau-là et de vous interpeller, essayer de vous piéger, alors qu'à l'époque où il faisait partie du parti ministériel, malheureusement, pendant une période de 18 mois, le programme de soutien aux exportations, qui était déjà fort populaire à la fin du précédent gouvernement libéral... Malheureusement, les PME en ont souffert à ce moment-là et se sont ouvertement plaintes de ce manque de soutien. Surtout, pour les PME, vous le savez comment le cash-flow, le fonds de roulement est très important et de quelle façon même un soutien de 10 000 \$, 15 000 \$, 30 000 \$ peut faire une énorme différence, peut définir, peut déterminer la stratégie d'exportation vers des nouveaux marchés pour une PME de 15, 30, 50 employés. Et malheureusement ils... Ils ne s'en réjouissent pas, ils ne s'en vantent pas, mais ils ont ça à leur historique, si on peut dire, à leur compte.

• (18 heures) •

Par la suite, il y a Export Québec, Export Québec qui est une équipe qui relève de votre ministère, de votre mandat, avec qui, depuis déjà deux ans, j'ai l'occasion de travailler, de surcroît. Et je pense que vous allez profiter de l'occasion également pour nous parler de la stratégie d'exportation qui est en gestation actuellement, qui est en préparation. Et l'équipe d'Export Québec joue un rôle très important pour faire le relais, faire le lien entre tous ces partenaires qui travaillent sur le territoire lavallois... le territoire québécois — je souhaiterais que ce soit uniquement lavallois, mais le territoire québécois, O.K.? Mais j'ai de la continuité, hein, dans mon intervention, oui, oui, j'ai de la suite, effectivement — mais ils font ce lien-là entre ces ressources québécoises et la présence du Québec à l'international.

Le Président (M. Poëti) : Je suis désolé, M. le député de Laval-des-Rapides, le temps est écoulé.

Alors, la commission ajourne ses travaux au mardi 19 avril 2016, après les affaires courantes, afin de poursuivre l'étude de ce volet. Bonne fin de soirée à tous.

(Fin de la séance à 18 h 1)